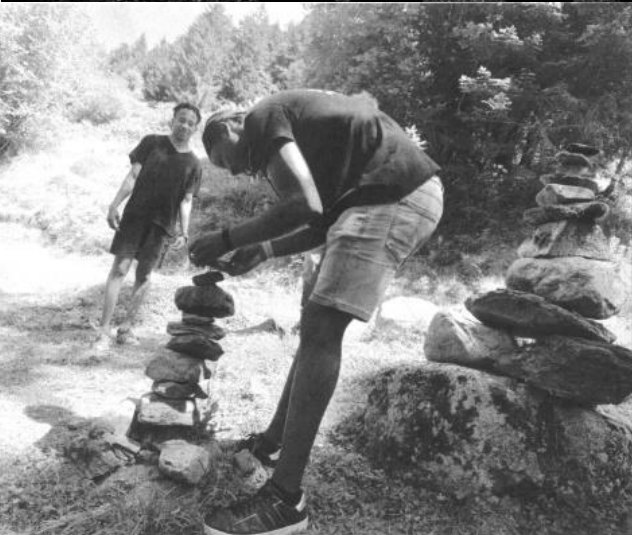




Bassin Hautes-Pyrénées/Aquitaine

Rapport d'Activité 2025

Conférence des Parties Prenantes





Edito

C'est avec le même enthousiasme que l'an passé que je vous présente le rapport d'activité 2025 du bassin Aquitaine-Hautes-Pyrénées de l'ASEI.

L'année 2024 avait marqué un tournant pour notre association avec le lancement du projet associatif « Agir pour tous les possibles » – horizon 2030. Un an plus tard, nous pouvons mesurer combien cette dynamique irrigue désormais nos pratiques au quotidien.

En 2025, nous avons poursuivi cette trajectoire en consolidant les trois piliers de ce projet : promouvoir une société toujours plus inclusive, défendre les droits des personnes accompagnées et innover dans nos réponses d'accompagnement. Ces ambitions se traduisent concrètement à travers les projets de nos établissements : le développement de solutions modulaires, l'appui à l'autodétermination, la coopération renforcée avec les familles et les partenaires du territoire.

Cette année a également été celle de la maturité des partenariats et du dialogue renforcé avec les institutions : la poursuite des négociations du CPOM avec le Conseil départemental des Hautes Pyrénées et le renouvellement du CPOM avec l'ARS Nouvelle Aquitaine, le déploiement des actions en faveur de la qualité de vie au travail et l'intégration progressive des outils numériques dans nos organisations viennent témoigner de cette évolution.

Les transformations que connaît notre environnement, qu'elles soient sociales, sanitaires ou écologiques, nous invitent à continuer d'adapter nos modes d'accompagnement. Ensemble, nous avons su faire de ces changements une source d'opportunités : pour repenser nos pratiques, favoriser l'innovation et consolider nos engagements dans le cadre de la responsabilité sociétale et environnementale de l'association.

Je tiens une nouvelle fois à saluer le travail remarquable des équipes, leur engagement constant et leur capacité d'adaptation, ainsi que la confiance des familles et des partenaires. Ce rapport 2025 reflète votre investissement collectif et notre volonté commune d'agir, toujours, pour une société plus inclusive, solidaire et durable.

Benoît ZADRO, Directeur du Bassin Aquitaine – Hautes-Pyrénées

Sommaire

1.	L'association.....	5
a)	L'association	5
b)	Le bassin : Aquitaine - Hautes Pyrénées (64/65)	6
2.	Les établissements du bassin.....	7
a)	L'I.M.E. avec sections professionnelles Roland CHAVANCE	7
b)	Le SESSAD Roland CHAVANCE	8
c)	L'IEM/IME A.PEDEBIDOU	9
d)	Le SESSAD Neuromoteur A.PEDEBIDOU	10
e)	L'ESAT de l'ASEI SAINT RAPHAEL	11
f)	ASEI SAINT RAPHAEL ESAVS : Le Foyer d'Hébergement, Foyer de vie et le SAVS	13
g)	DITEP LAGARRIGUE	15
h)	CMPP LA CAMINA	16
i)	PCPE 65 (Pole de Compétences et Prestations Externalisées).....	17
j)	Le FAM Jean CADORNE.....	19
k)	L'IME Haiekin	20
l)	La MAS HAIEKIN.....	21
m)	Le SAMSAH HAIEKIN	22
n)	Le SESSAD HAIEKIN	22
o)	Dispositif Assistant au Parcours de Vie (APV).....	23
3.	Les faits marquants	24
a)	L'IEM/IME A.PEDEBIDOU	24
b)	FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE JEAN CADORNE.....	25
c)	DITEP LAGARRIGUE	26
d)	CMPP-PCPE LA CAMINA.....	27
e)	Centre Roland CHAVANCE	28
f)	Transversalité entre Centres Roland CHAVANCE et SAINT RAPHAEL	30
g)	Centre SAINT RAPHAEL.....	31
h)	Centre Haiekin	32
4.	Les personnes accompagnées et leur entourage	35
a)	Capacité d'accueil	35
b)	Taux d'occupation	36
c)	Mouvements des personnes accompagnées	37
d)	La population accompagnée	39
e)	Inclusions	40
f)	La formation des Personnes Accompagnées	41
g)	Place des familles et de l'entourage	42
5.	La démarche qualité.....	43

a)	L'organisation de la démarche qualité dans le bassin	43
b)	Les évaluations externes	44
c)	La mise en œuvre des droits des personnes accompagnées	44
e)	Les thèmes travaillés spécifiques à chaque établissement	47
f)	Les projets d'Etablissements	48
g)	Le développement des actions de communication	49
6.	Les salariés	50
a)	Les points à souligner	50
b)	L'absentéisme	53
c)	La formation en 2025.....	54
7.	La Qualité de Vie et les Conditions de Travail.....	55
➤	Contexte	55
➤	Coopération inter-DITEP	55
➤	Espaces de discussion sur le travail (EDT)	56
➤	Actions expérimentées	56
•	Mise en place d'un tableau en ligne partagé pour gérer les réservations de véhicules..	56
➤	Phase d'expérimentation et pérennisation	56
8.	Les partenaires	57
9.	La Responsabilité Sociétale des Entreprises.....	58
10.	Financier.....	60
a)	Les dotations	60
b)	Les chiffres d'affaires	61
c)	Les Indemnités de Départ à la Retraite	61
d)	investissement	62
e)	Les équipements	63
11.	ANNEXES.....	65
a)	Les fiches établissement	65



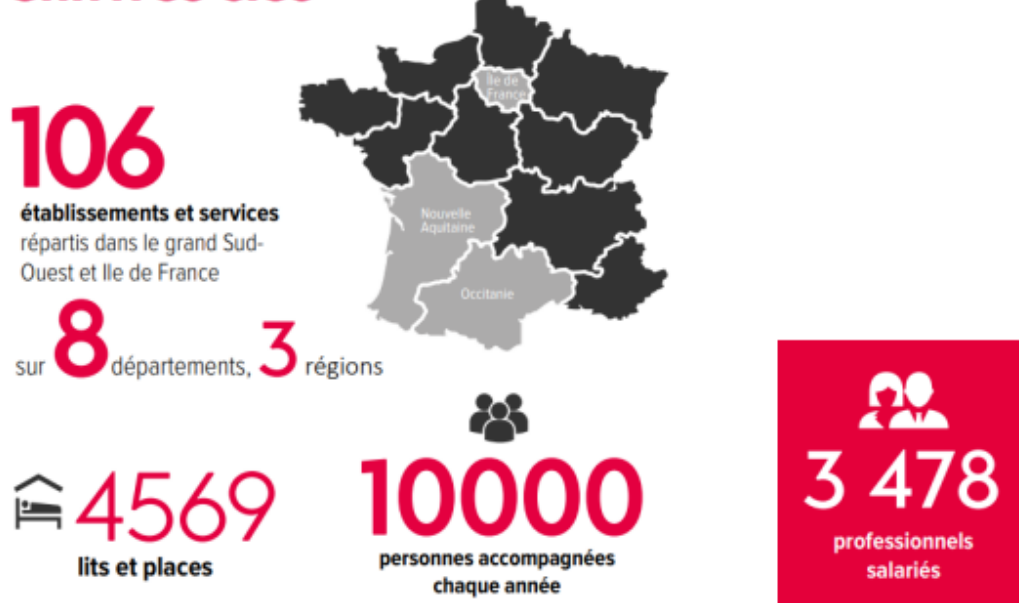
1. L'association

a) L'association

L'association gère 106 établissements et services sanitaires et médico-sociaux. En recherche constante d'innovation, l'association développe son offre, met en place des dispositifs et des partenariats avec les autres acteurs de son territoire.

Aujourd'hui, l'ASEI est un acteur de l'économie sociale et solidaire dont la mission est plus que jamais centrée sur l'accompagnement de la personne, dans la construction de son projet de vie, et ce, à tous les âges de la vie.

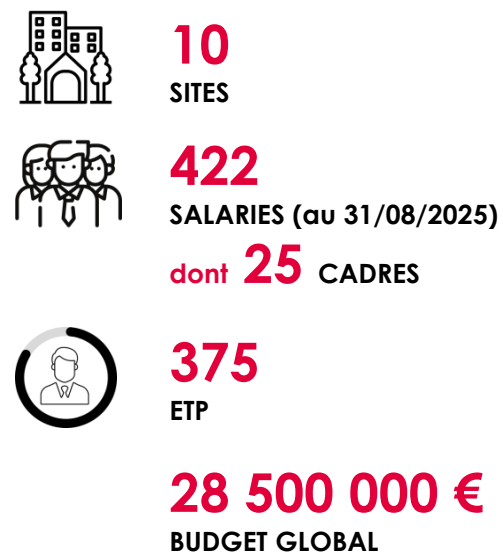
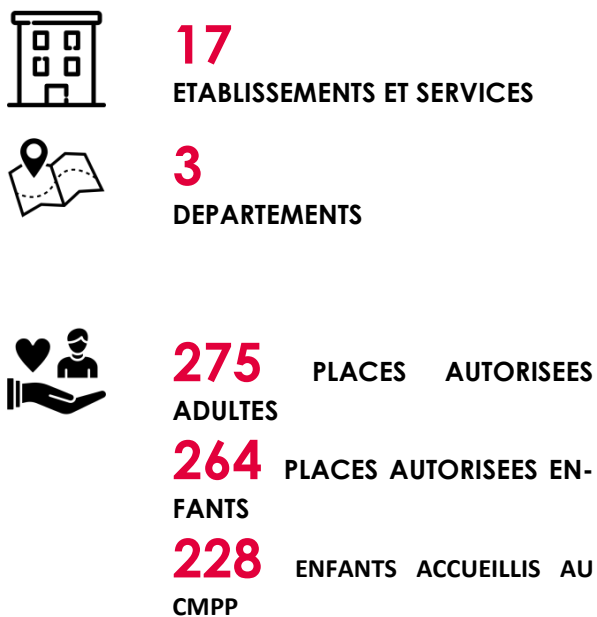
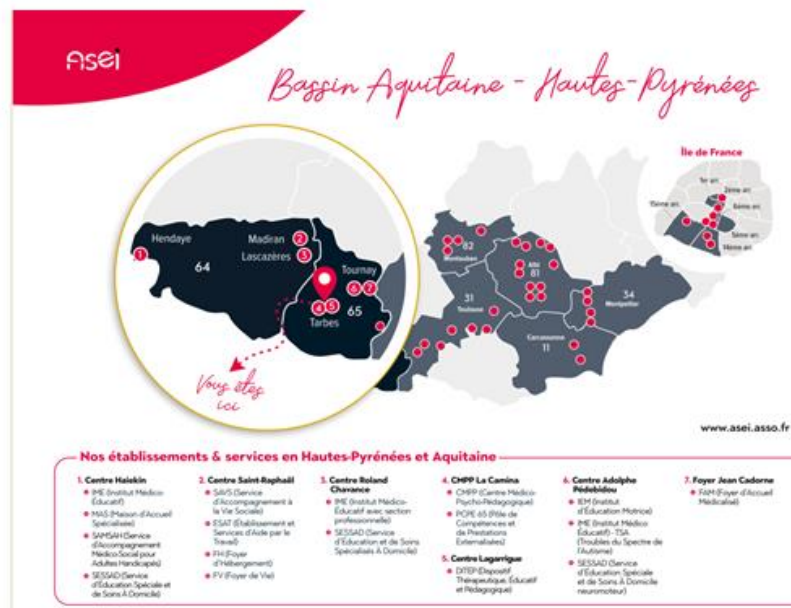
Chiffres clés



Nos Valeurs :

La laïcité et le respect mutuel
Le refus de toute discrimination
Le respect de la personne et la solidarité

b) Le bassin : Aquitaine - Hautes Pyrénées (64/65)





2. Les établissements du bassin

a) L'I.M.E. avec sections professionnelles Roland CHAVANCE

Le **Centre Roland CHAVANCE** accueille 49 jeunes âgés de 12 à 20 ans, dont 39 en accueil de nuit, qui *présentent* des déficiences intellectuelles légères et moyennes avec troubles associés (troubles de la conduite et du comportement, troubles de la personnalité et de la relation).

Un dispositif de 5 places est dédié à l'accueil de jeunes porteurs de TSA.

Il dispose également d'une unité d'enseignement externalisé au sein du collège de Maubourguet.

De plus l'IMPro est partie prenante de la plateforme Emploi accompagné du Gers avec la participation de son chargé d'insertion.

LES MISSIONS

Le projet de fonctionnement de l'IME avec sections professionnelles s'inscrit dans le droit fil de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale et du décret 89-798 du 27 octobre 1989.

En étroite collaboration avec les familles, chaque jeune fait l'objet d'un projet personnalisé d'accompagnement où doivent s'articuler le soin, l'éducation, l'enseignement et la formation professionnelle.

Ces quatre fonctions essentielles constituent le fondement de notre action et leur mise en œuvre a pour finalité l'insertion sociale la plus harmonieuse possible.

Les sections professionnelles sont :

Espaces verts,
Maçonnerie,
PMAI (pose Menuiserie et agencement intérieur),
Plaquiste,
Restauration et Service,
Entretien des locaux,
Logistique / Champignoniste.

LES PROFESSIONNELS

Les missions de l'établissement sont assurées par une équipe pluridisciplinaire, parmi lesquels nous trouvons : Directeur, adjointes de direction, assistante de direction, médecin psychiatre, personnel administratif, médecin, psychologues, assistante sociale, psychomotricien, neuropsychologue, ergothérapeute, infirmière, agents logistique, maîtresses de maison, agents d'entretien, professeurs des écoles, éducateurs techniques spécialisés et moniteurs d'ateliers, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, aide médico-psychologique, cuisinier, éducateur chargé de l'insertion.



L'accueil de nuit est réparti sur trois bâtiments :

Le **Parc** réservé aux jeunes de 12 à 14 ans. (Site de Lascazères).

Le **Pavillon** occupé par les jeunes de 14 à 16 ans, en attendant la rénovation des Villas. (Site de Lascazères).

Et à Tarbes, **la Sendère**

Cet accueil de nuit a été construit à Tarbes et inauguré le 24 novembre 2022. Ce bâtiment, partagé et mutualisé avec le centre Lagarigue, comprend de beaux volumes, avec une belle luminosité et une excellente

acoustique. Il permet d'accueillir 10 jeunes, les plus âgés et les jeunes majeurs pour travailler l'autonomie et l'inclusion.

Les jeunes internes qui restent dorénavant à Tarbes le mercredi toute la journée en profitent pour participer à des activités sportives, travailler l'autonomie notamment dans le domaine du transport urbain, l'orientation en ville, les démarches administratives, les courses alimentaires, la confection des repas...



b) Le SESSAD Roland CHAVANCE

Le siège administratif du SESSAD se trouve à Lascazères, deux antennes sont situées à Vic en Bigorre et à Trie sur Baïse.

Le SESSAD accueille 30 enfants et adolescents âgés de 5 à 20 ans qui présentent soit :

- Des troubles des apprentissages ;
- Des déficiences intellectuelles légères et moyennes ;
- Des troubles de la conduite et du comportement ;
- Des troubles de la personnalité et de la relation
- Des troubles du spectre autistique.

Les enfants sont domiciliés principalement dans les Hautes-Pyrénées.

LES MISSIONS

L'accompagnement de la scolarité de la personne accueillie est le levier principal du suivi du SESSAD. Les actions éducatives, rééducatives, thérapeutiques s'adaptent aux besoins et attentes du jeune, à son niveau de développement, à ses potentialités, à son évolution ainsi qu'à son âge. Elles favorisent

l'inclusion scolaire et sociale, ceci en lien avec sa famille.

La mission essentielle est de soutenir l'enfant dans sa globalité afin de permettre une vie socio-familiale la plus harmonieuse possible en prenant en compte les exigences scolaires.

LES PROFESSIONNELS

Les missions du service sont assurées par une équipe pluridisciplinaire et une adjointe direction : Médecin pédopsychiatre, Psychologue clinicienne, Psychomotricienne, Neuropsychologue, Educatrices spécialisées.

Nous travaillons également avec des orthophonistes en libéral sous convention.



4
SITES



61 IME avec sections
professionnelles
PERSONNES ACCOMPAGNEES
(file active au 31/08/2025)

38 SESSAD

PERSONNES ACCOMPAGNEES
(file active au 31/08/2025)



56
SALARIES



52
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

c) L'ITEM/IME A.PEDEBIDOU

La demande d'évolution de l'autorisation, faite auprès de l'ARS, pour la création d'une section IME de 8 places, en accueil de jour, pour des enfants et adolescents porteurs d'un Trouble du Spectre Autistique a été acceptée et ainsi permis l'ouverture d'une antenne TSA au mois de mars 2024.

L'Institut Education Motrice (I.E.M)

L'Institut d'Education Motrice est un établissement qui accueille et accompagne en journée et en internat des enfants et adolescents, âgés de 4 ans à 20 ans en situation de handicap moteur, avec ou sans troubles associés, Il dispose d'un agrément de 32 places, répartis sur 2 sites : Tarbes et Tournay.

LES MISSIONS

L'antenne de Tournay à une capacité d'accueil autorisé de 19 adolescents de 12 à 20 ans en internat (8 places) en et/ou accueil de jour (11 places) répartis en différents groupes :

- Le groupe **Grandi&Ose** composé d'adolescents scolarisés au sein de l'Unité d'Enseignement (UE) de l'établissement qui bénéficient d'un accompagnement global dont les principaux objectifs sont : Soins et rééducation, Accès à la citoyenneté, socialisation, habiletés sociales, Poursuite des apprentissages scolaires et cognitifs, Expérimentation de l'autonomie/ indépendance.
- Le groupe **Sens'Sas** : Pour ce groupe de jeunes en situation de polyhandicap, il s'agit de proposer différentes stimulations sensorimotrices afin de permettre l'émergence ou le maintien de capacités motrices, relationnelles et communicationnelles. Les principaux objectifs s'articulent autour du : Soins et rééducation, Bien-être et confort, Communication en direction des jeunes en situation Polyhandicap du groupe SENS'SAS et en partenariat avec l'IME d'Ordizan (APF-FH) nous avons ouvert

une Unité d'Enseignement Externalisée Polyhandicap au sein de l'école élémentaire de Tournay. Les enfants y sont accueillis par groupe de 5, à raison de 2 demi-journées par semaine.

- Le groupe « **Vie Adultes Avenir** », est composé d'adultes dont le projet d'accompagnement est orienté vers la réalisation d'un projet de vie d'adulte et la préparation à la sortie de l'établissement. Les objectifs principaux sont : Soins et rééducation, Accompagnement à l'élaboration du projet de vie d'adulte, Citoyenneté et vie sociale

L'antenne de Tarbes offre 2 types d'accompagnement :

- L'ITEM qui a une capacité d'accueil autorisée de 13 enfants de 4 à 12 ans en accueil de jour. Les enfants bénéficient d'une scolarité à l'unité d'enseignement ou en scolarité partagée ainsi qu'un accompagnement socio-éducatif, rééducatif et thérapeutique, dont les objectifs principaux sont : Le développement personnel de l'enfant, Le développement sensorimoteur et cognitif, La communication, La socialisation et les habiletés sociales.
- Un Dispositif d'Accompagnement à la Scolarité et à la Socialisation (**DASS**) qui propose un accompagnement en séquentiel à 6 enfants et adolescents scolarisés en milieu ordinaire (en cycle 1 ou cycle 2)
 - **Le DASS Primaire** s'adresse à des enfants scolarisés en milieu ordinaire en cycle 1 et les principaux objectifs sont les suivants : Préparer l'entrée ou soutenir la scolarité à l'école primaire, leur permettre de se retrouver entre pairs, développer l'accès à des activités sportives, ludiques et culturelles pendant les périodes de vacances scolaires.
 - **Le DASS collège** s'adresse à des adolescents scolarisés en milieu ordinaire en cycle 2 et leur propose un accompagnement socio -

éducatif, rééducatif et thérapeutique.

Le projet tend à coordonner la scolarité (devoirs, emploi du temps...) avec la globalité des prises en charges adaptées aux besoins de chacun, Proposer un espace pour échanger et partager leurs questionnements et leurs vécus de jeune élève en situation de handicap, Soutenir l'accès à des activités ludiques, sportives et culturelles.

LES PROFESSIONNELS

Les missions de l'établissement sont assurées par une équipe pluridisciplinaire, parmi lesquels nous trouvons : Directeur, adjointe de direction, assistante de direction, médecin, personnel administratif, psychologue, assistante sociale, psychomotricien, neuropsychologue, ergothérapeute, infirmière, agents logistique, agents d'entretien, professeurs des écoles, moniteur d'atelier, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, aide médico-psychologique.



L'Institut Médico-Educatif (IME)

L'IME "L'Appart" est rattaché au l'IEM A. PE-DEBIDOU, situé à Tournay. Cette unité a une capacité d'accueil de 8 enfants, de 6 à 12 ans présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

LES MISSIONS

Les jeunes accueillis présentent un TSA diagnostiqué ou en cours de diagnostic. Certains enfants disposent d'une scolarité partielle en milieu ordinaire ou sont totalement déscolarisés en raison de leurs difficultés. La particularité de ce projet est d'avoir prévu dès sa conception un fonctionnement de type "dispositif". Cela signifie une grande modularité des projets d'accompagnement et des modalités hybrides composées d'accueils de jour, de visites au domicile des parents et d'un appui aux partenaires, notamment par un lien étroit avec les écoles.

Les objectifs généraux se divisent en 3 grands axes :

Axe social, relationnel et développement personnel

Axe de soutien aux apprentissages

Axe social et familial

LES PROFESSIONNELS

L'équipe pluridisciplinaire est composée de : Directeur et Adjointe de Direction, Médecin, IDEC, IDE, Assistante Sociale, Éducatrice Spécialisée, Monitrices Éducatrices, Psychologue, Ergothérapeute, Psychomotricien, Agents de service et d'entretien.

d) Le SESSAD Neuromoteur A.PEDEBIDOU

Le SESSAD est un service spécialisé disposant d'un agrément de 25 places, qui accompagne des enfants de 0 à 20 ans (troubles neuromoteurs et neurosensoriels) et des enfants de 4 à 20 ans (situation de handicap moteur, scolarisés à temps complet en milieu ordinaire).

LES MISSIONS et public accueilli

La prise en charge au sein du SESSAD est directement liée à l'âge des personnes accompagnées :

- **De 0 à 3 ans :** une prise en charge précoce afin d'aider au développement global neuromoteur, psychomoteur, sensoriel, psychoaffectif et aux habiletés sociales, d'accompagner et soutenir les

familles et l'entourage de l'enfant, de préparer l'entrée à l'école et à la vie en collectivité.

- **De 4 à 12 ans :** la prise en charge permet une aide à la mise en place des prérequis aux apprentissages, un soutien à la scolarisation et/ou l'accueil en établissement médico-social, Un encouragement à l'intégration à la vie sociale.
- **De 13 à 20 ans :** la prise en charge vise principalement un soutien dans les parcours d'insertion sociale et professionnelle par la formation

qualifiante. Elle vise également à accompagner le jeune et sa famille dans la construction d'un projet de vie adapté, en dehors du cadre familial, en milieu ordinaire ou spécialisé.

LES PROFESSIONNELS

Les missions du service sont assurées par une équipe pluridisciplinaire et une adjointe de direction : Médecin, Psychothérapeute, Psychologue clinicienne, Psychomotricienne, Neuropsychologue, Educatrices spécialisées, Ergothérapeutes, Kinésithérapeutes. Nous travaillons également avec des orthophonistes en libéral sous convention.



2

SITES



61

SALARIES



80

PERSONNES ACCOMPAGNEES
(file active au 31/08/2025)



39.88

EQUIVALENT TEMPS PLEIN

e) L'ESAT de l'ASEI SAINT RAPHAEL

A l'ASEI, les ESAT sont au nombre de cinq répartis sur la Haute-Garonne (31), l'Hérault (34), le Tarn (81), Paris (75), Madiran (65) et regroupent 880 personnes mobilisées dont 690 en situation de handicap répartis sur différents pôles d'activités.

L'ESAT SAINT RAPHAEL situé principalement sur la commune de MADIRAN peut accueillir 75 personnes présentant notamment des troubles psychiques.

L'ESAT propose plusieurs activités :

- Le **pôle Tannat** :
 - Création et entretien des espaces verts pour des communes, des particuliers, sur site....,
 - Prestations de nettoyage des espaces publics pour le compte de communes voisines,
- Prestations viticoles (vendanges, tombage des sarments)

- Le **pôle Cabernet** : Prestations polyvalentes :

- entretien des espaces verts,
- prestations viticoles (vendanges, tombage des sarments)
- prestations pour la champignonnière : mise en culture, parage des champignons, sorties de salle de culture
- Prestations diverses en atelier posté

- Le **pôle de Vic en Bigorre** :

Création et entretien des espaces verts sur une annexe localisée sur la commune de Vic en Bigorre

La ferme aux champignons :

Production, transformation et vente de champignons blonds bio, dans un bâtiment à l'entrée du village comprenant 6 salles de culture
Livraisons quotidiennes aux professionnels (restaurateurs, commerces...)

Ventes sur site de champignons et de compost au public

- Le **pôle Hôtellerie** :

-Entretien des parties communes, service et entretien de la salle de restauration et de la ligne de self, buanderie et lingerie pour le foyer de vie et foyer d'hébergement

-Prestation de nettoyage auprès des entreprises

Un travail est en cours sur l'autonomie des personnes accompagnées par l'ESAT. Pour

y parvenir il s'agit de travailler le parcours, pour les amener vers plus d'autonomie sur les activités/chantiers, et tendre vers un travail en milieu ordinaire pour ceux qui le souhaitent, être davantage dans la cité, ou au plus près de la cité. Une seconde équipe a ainsi été installée sur la commune de Vic en Bigorre en 2023.

LES MISSIONS

L'ESAT a pour mission de :

- faciliter l'insertion professionnelle et l'accession à vie sociale des personnes en situation de handicap, grâce à une structure et des conditions de travail adaptées.

L'ESAT s'adresse à des personnes dont l'incapacité temporaire ou durable au travail ne leur permet pas d'exercer une activité professionnelle dans le secteur ordinaire de production.

L'admission en ESAT est réservée aux personnes ayant bénéficié de la reconnaissance de travailleur handicapé et d'une orientation en ESAT par la CDAPH.

Au regard des activités de l'ESAT de Madiran, à dominante agricole ou rurale, il ne peut être proposé une admission à des personnes à mobilité réduite ou avec un déficit visuel majeur.

L'accompagnement des travailleurs au travers de toutes ces prestations/activités est finalisé par la signature d'un contrat d'aide et de soutien par le travail.

LES PROFESSIONNELS

Les missions de l'ESAT sont assurées par une équipe pluridisciplinaire :

- Les éducateurs techniques et/ou moniteurs d'ateliers
- La psychologue

- Le chargé d'insertion
- Les agents d'entretien
- L'équipe administrative



3

SITES

72

PERSONNES
ACCOMPAGNEES



18

SALARIES

17

EQUIVALENT
TEMPS PLEIN

f) ASEI SAINT RAPHAEL ESAVS : Le Foyer d'Hébergement, Foyer de vie et le SAVS

L'établissement est composé de trois services qui fonctionnent en synergie, le foyer d'hébergement, le foyer de vie et le SAVS.

Le **foyer d'hébergement** accueille 28 personnes à partir de 18 ans jusqu'à 60 ans (sauf dérogation) en situation de handicap (handicap mental, troubles psychiques et comportementaux, handicaps associés...) travaillant en E.S.A.T. et dont l'autonomie est suffisante pour accomplir les actes de la vie courante.

L'équipe des professionnels :

- Les éducateurs (trices) spécialisés, moniteurs-éducateurs, les Aides Médico-Psychologiques/Accompagnants Educatifs ou Sociaux :
- L'infirmière
- Les aides-soignants(es)
- La psychologue
- La maîtresse de maison
- L'agent d'entretien
- L'équipe de surveillants de nuit
- L'équipe administrative
- L'équipe restauration

Les personnes accompagnées sont hébergées sur 2 sites différents :

Sur MADIRAN :

- 24 personnes accompagnées sur l'hébergement collectif dotés de 4 bâtiments Cèdres, Tilleuls, Chênes et Châtaigneraie,
- 1 logement d'accueil temporaire permet d'accueillir des stagiaires
- 2 appartements tremplins au bâtiment Escal

Dans la cité sur VIC EN BIGORRE :

- 4 personnes accompagnées sur les appartements extérieurs (foyers-logements) loués par l'association et mis à disposition aux personnes accompagnées (FH-FL).

L'hébergement collectif est équipé d'un ascenseur pour le bâtiment les Cèdres, de chambres adaptées avec cabine de douche

dite « à l'italienne » pour le bâtiment les Tilleuls et les Chênes. Des logements peuvent communiquer pour accueillir des couples.

La personne accompagnée est accompagnée dans le but de développer son autonomie.

En effet, dans le cadre de la transformation de l'offre l'accès des personnes accompagnées à l'habitat individuel est souhaité, avec une visée à terme en milieu ordinaire pour ceux dont les capacités le permettront, en instaurant des rituels de passage favorisant ainsi l'autonomie dans les gestes de la vie courante (conserver l'idée d'une réponse à plusieurs vitesses : ancien avec FH en interne, ...).

Plusieurs « typologies » d'habitat en lien avec les besoins, attentes et capacités des personnes accompagnées sont possibles.

Le bâtiment Escal est en cours de fin de rénovation en 2025 avec 2 appartements tremplin et 2 salles d'activités.

L'objectif principal de ce projet de réhabilitation du bâtiment de l'ESCALE est de permettre aux personnes accompagnées d'expérimenter les tâches de la vie quotidienne de façon autonome en bénéficiant d'un accompagnement adapté et d'évoluer de manière sécurisée. Ce dispositif permettra d'offrir une adaptation progressive pour une préparation à la vie autonome. Il s'agit de promouvoir l'implication des personnes accompagnées dans l'amélioration de leurs qualités de vie fluides et inclusives.

L'inclusion par le sport se poursuit en 2025.

A ce jour nous avons développé notre réseau partenarial en contractualisant avec 10 clubs et associations sportives pour y faire participer 47 personnes accompagnées. Grâce à ces différents clubs sportifs, il a été constaté dans les recherches que l'inclusion des personnes accompagnées si simple n'est pas si évidente pour tous et que la réalité en est autrement. Cette démocratisation apporte un regard nouveau sur les personnes en situation de handicap auprès du grand public. Les Jeux paralympiques offriront d'autres perspectives.

Le **foyer de vie** accueille 20 personnes à partir de 18 ans jusqu'à 60 ans (sauf dérogation) en situation de handicap (handicap mental, troubles psychiques et comportementaux, handicaps associés...) il a pour mission de

- Favoriser le bien-être et l'épanouissement des personnes accompagnées
- Développer leurs apprentissages, maintenir leur autonomie
- Développer leur inclusion dans l'environnement (citoyenneté, loisirs, culture...)

L'équipe des professionnels :

- Les éducateurs (trices) spécialisés, moniteurs-éducateurs, les Aides Médico-Psychologiques/Accompagnants Educatifs ou Sociaux :
- L'infirmière
- Les aides-soignants(es)
- La psychologue
- La maîtresse de maison
- L'agent d'entretien
- L'équipe de surveillants de nuit
- L'équipe administrative
- L'équipe restauration

Les personnes accompagnées sont hébergées sur le site de MADIRAN dans le bâtiment des Cèdres. Chaque logement dispose d'une cabine de douche avec un accès par ascenseur.

1 logement d'accueil temporaire permet d'accueillir des stagiaires

Le foyer de vie partage des locaux communs avec le foyer d'hébergement.

Cette proximité entre les personnes accompagnées peut avoir des bénéfices : partage intergénérationnel, tolérance vis-à-vis des difficultés de chacun. Cette cohabitation impulse une dynamique de vie, procure une émulation et instaure une ambiance conviviale pour les personnes accompagnées.

Le SAVS accompagne 40 personnes hébergées à un domicile hors établissement, âgées de plus de 18 ans travaillant ou non à l'ESAT de MADIRAN.

Il a pour missions de permettre à la personne de :

- L'aide à l'accès et au maintien dans le logement : le SAVS aide à réunir les

conditions nécessaires pour vivre au mieux dans le logement. Le SAVS apporte son soutien dans les démarches pour trouver un lieu d'hébergement adapté.

- L'aide à l'organisation à la vie quotidienne par un accompagnement pour organiser et gérer la vie quotidienne (alimentation, vêtue, entretien du logement...)
- L'aide aux démarches administratives en guidant dans l'ouverture ou le maintien des droits sociaux et pour d'autres démarches administratives de la vie quotidienne (aide à la compréhension du courrier reçu par exemple).
- L'aide à la gestion du budget : soutien et conseil si cela est nécessaire, dans la gestion du budget, en lien avec le mandataire si il en existe un.
- Soutien à la démarche de soin, accompagnement en cas de difficultés pour faire certaines démarches de soins, comme des examens médicaux par exemple. Le SAVS peut aider à comprendre les diagnostics posés, conseiller et orienter vers des professionnels médicaux ou thérapeutiques adaptés.

Soutien au projet professionnel : en cas de projet de réaliser une activité professionnelle dans des conditions adaptées à sa situation et ses capacités, le SAVS peut accompagner la personne, en soutenant dans les démarches nécessaires, en mettant en lien avec divers organismes.

Soutien à l'organisation des vacances et loisirs par le développement de la vie sociale et culturelle à proximité du domicile. Il peut aussi accompagner pour l'organisation des loisirs et/ou des vacances.

Soutien relationnel dans la gestion des relations sociales et familiales, et ainsi conseiller pour dépasser les difficultés. Il peut orienter vers des professionnels spécialisés pour traiter de problématiques plus personnelles.

Les missions du service sont assurées par les professionnels suivants :

- Les éducateurs

- La psychologue
- L'équipe administrative

Pour favoriser cet accompagnement, trois antennes du SAVS existent :

A proximité de l'ESAT sur les 2 sites de

1-MADIRAN (65)

2-VIC EN BIGORRE (65)

3-Sur la commune de PLAISANCE DU GERS (32), commune située à 10 km de MADIRAN, département voisin, domicile de 40% des personnes accompagnées.



3

SITES



26 (FH)

PERSONNES ACCOMPAGNEES



20 (FV)

PERSONNES ACCOMPAGNEES



40 (SAVS)

PERSONNES ACCOMPAGNEES



35

SALARIES



32

EQUIVALENT TEMPS PLEIN

g) DITEP LAGARRIGUE

Le Centre LAGARRIGUE comprenant un ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique) et un SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile) fonctionne aujourd'hui en Dispositif Intégré (DITEP).

Le Centre LAGARRIGUE a été agréé pour une capacité de 70 places en date du 26 novembre 2003 puis de l'arrêté de passage en DITEP en juillet 2025. Placé dans le champ de compétence de l'Etat et intégré dès 2016 dans le CPOM associatif, le financement est assuré par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie.

La capacité d'accueil du DITEP est de 70 places pour enfants et adolescents des deux sexes de 0 à 20 ans. Ces places se décomposent comme suit :

- Demi-internat de semaine : 60 places

Accueil de nuit : 10 places. Selon un mode permanent, séquentiel, à temps complet ou partiel.

Le DITEP accueille des enfants, adolescents qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et un accompagnement personnalisé."

L'objectif majeur du DITEP est de tendre à maintenir ou réinscrire l'enfant dans son environnement social, scolaire et familial en dépit et malgré la persistance des difficultés psychologiques et/ou des troubles spécifiques

de l'apprentissage qui entravent le développement ordinaire.

Le DITEP Lagarrigue souhaite être « une étape transitoire » dans le parcours de l'enfant. Il propose un accompagnement éducatif, pédagogique et thérapeutique du lundi matin au vendredi selon un accueil modulable et séquentiel. Il propose 3 modalités d'accompagnements : jour, nuit, ambulatoire (prestation en milieu ordinaire).

Le fonctionnement en dispositif intégré vise à prévenir les ruptures de parcours, à proposer une plus grande modularité d'accompagnement et à favoriser un accès plus rapide aux accompagnements les inclusifs possibles plus inclusifs possibles.

L'accueil de jour se répartit sur 3 sites

3 unités ont été créées par tranche d'âge, toutes situées à proximité du centre-ville (rue



3
SITES



80
PERSONNES ACCOMPAGNEES



44
SALARIES



39
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

h) CMPP LA CAMINA

Créé en 1964, Le Centre pour Handicapés Moteurs de Tarbes est devenu Centre Médico-Psycho-Pédagogique en date du 3 octobre 1968.

MISSIONS

Une mission de prévention (en référence à la définition de l'OMS) qui comprend tous les actes destinés à diminuer la prévalence des difficultés des enfants accueillis, pour éviter la fixation des troubles et réduire la durée d'évolution des difficultés. Elle prend en compte aussi le dépistage précoce et le traitement des premières atteintes, compte

A compter de 1975, une antenne du CMPP est créée à Vic en Bigorre. Celle-ci a été agréée le 8/04/1975 par la Commission régionale d'agrément au titre de l'annexe XXXII du décret du 9 mars 1956.

tenu de la dynamique de développement de l'enfant. Des difficultés, même apparemment banales chez un enfant, peuvent parfois être le signe d'une souffrance plus profonde et évoluer vers des troubles plus graves de la personnalité, un blocage de l'évolution, un déficit intellectuel. La prévention, consiste à s'en apercevoir à temps : une

évaluation médicale est, par conséquent, nécessaire.

Une mission de diagnostic et de prise en charge à visée rééducative, psychothérapique. Le CMPP privilégie une continuité entre la phase de bilans et la prise en charge thérapeutique. Cette dernière peut ainsi s'appuyer sur la dynamique émergente et les

éléments mobilisés, mais aussi mobilisables chez l'enfant et sa famille.

Une mission de « service de suite » : elle peut actuellement être proposée lors de la synthèse de clôture (accompagnement des orientations, information sur certaines évolutions ...).

LES PROFESSIONNELS

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE : une Directrice, une coordonnatrice, deux médecins, un secrétaire d'accueil, quatre psychomotriciennes, six psychologues, deux orthophonistes, deux éducateurs spécialisés, et deux neuropsychologues, une assistante sociale, une secrétaire médicale, une assistante de direction.



2

SITES

240

**PERSONNES
ACCOMPAGNEES**



29

SALARIES

24

**EQUIVALENT TEMPS
PLEIN**

i) PCPE 65 (Pole de Compétences et Prestations Externalisées)

Les missions du PCPE sont d'assurer la continuité des parcours des personnes en situation de handicap et d'éviter que leur situation ne devienne critique du fait de l'absence d'une réponse adaptée. Il complète la palette de l'offre médico-sociale en proposant une réponse souple et adaptée permettant à la personne d'être accompagnée sur son lieu de vie.

Le démarrage officiel du PCPE a eu lieu le 1^{er} mars 2019, résultant d'un dépôt d'appel à projet en juin 2018 ayant reçu validation de l'ARS le 12 novembre 2018 par convention signée le 13 décembre 2018. Les conventions ont fait l'objet d'un renouvellement fin 2021.

Les bénéficiaires du PCPE

Jeunes de 4 à 20 ans avec possibilité d'étendre à 25 ans présentant : des troubles du caractère et du comportement ; des troubles neuro développementaux ; les troubles du spectre de l'autisme (TSA) ; une déficience intellectuelle ; des troubles des apprentissages spécifiques (DYS) ; un pluri handicap. Et leurs proches aidants.

Le PCPE intervient sur l'aire urbaine élargie de Tarbes (temps de trajet maximum de 30 minutes)

Les prestations du PCPE

- Prestations thérapeutiques Interventions directes auprès du jeune sur la base d'un projet personnalisé d'accompagnement. Les prestations sont assurées par des professionnels en libéral, ou mis à disposition par un partenaire. L'accompagnement est mis en place sur la base d'une notification MDPH d'un an, renouvelable une fois.
- Guidance et soutien parental.
- Les deux coordinatrices du PCPE peuvent aussi ponctuellement intervenir auprès de la famille ou du jeune.

Les partenaires du PCPE

Le PCPE 65 des Hautes-Pyrénées a la particularité, au travers d'un dossier unique déposé, de regrouper toutes les associations du territoire.

Ainsi sont acteurs :

Sept opérateurs et partenaires constitutifs :

- A.S.E.I, porteuse de projet
- APF France Handicap
- ARSEAA (Association Régionale pour la Sauvegarde de l'Enfant, de l'Adolescent et de l'Adulte)
- ADAPEI (Association Départementale des Parents et Amis des Personnes Handicapées Mentales).
- ANRAS (Association Nationale de Recherche Solidaire)
- Le Centre Jean-Marie LARRIEU (fonction publique hospitalière)

Partenaires opérationnels :

- CAMSP 65 (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce)
- L'ITEP/IME « Le Château d'Urac » (AMEFPA)
- Ainsi que tous les établissements médico-sociaux qui proposent des accueils temporaires ou stages.

Partenaires institutionnels :

- ARS
- MDPH
- Education Nationale

Intervenants libéraux :

- Prestations thérapeutiques ou éducatives auprès des personnes accompagnées.



1
SITE



32
PERSONNES
ACCOMPAGNEES



9
SALARIES



2.59
EQUIVALENT
TEMPS PLEIN dont
deux coordina-
teurs

j) Le FAM Jean CADORNE

Le Foyer d'Accueil Médicalisé « Jean Cadorne » accueille des adultes femmes et hommes à partir de 20 ans présentant un handicap physique et/ou mental avec ou sans troubles associés, ne pouvant pas accéder à une activité professionnelle.

L'établissement ouvert 365 jours par est agréée pour 30 places en hébergement, 6 places en accueil de jour et 1 place en accueil temporaire.

L'aménagement de plain-pied favorise la mobilité des personnes accompagnées. L'établissement est composé d'un corps central regroupant les parties communes d'où partent 6 ailes :

- une médicale et administrative,
- cinq autres unités comprenant chacune 6 chambres individuelles avec une salle de bain adaptée.

L'établissement développe un projet institutionnel alliant projet de soin et projet éducatif.

- **La prestation de soins :**

Le F.A.M assure pour chaque personne l'accompagnement thérapeutique et rééducatif mais aussi les soins médicaux courants si nécessaire. Des soins de confort regroupant l'aide à la vie quotidienne sont également dispensés par les professionnels soignants et éducatifs

- **La prestation éducative :**

Le F.A.M propose une prestation éducative ayant pour objectif :

- de maintenir et entretenir l'autonomie
- de favoriser la socialisation de la personne
- de lutter contre la sédentarité en favorisant la stimulation de la personne
- de maintenir les acquis
- de favoriser la communication par des activités, des pratiques et des rencontres sur l'extérieur
- d'améliorer la qualité de vie
- d'entretenir et développer ses connaissances, la coopération, la découverte et la créativité.

- **La prestation administrative :**

Ces espaces individualisés garantissent le confort et l'intimité des personnes accompagnées.

Missions principales de l'établissement

- Assurer un accompagnement médical et socio-éducatif adapté à chaque personne accompagnée
- Élaborer un projet personnalisé annuel en collaboration avec la personne accompagnée, sa famille et/ou son représentant légal fixant :
 - La gestion de la vie quotidienne avec responsabilisation du résident,
 - Les soins médicaux, l'hygiène, la gestion des problèmes orthopédiques et d'appareillage,
- Le développement des potentialités intellectuelles, motrices, culturelles au travers d'activités techniques, artistiques et sportives favorisant expression et rencontres.

La prestation administrative concerne l'aide directe ou indirecte apportée aux personnes accompagnées et aux familles en ce qui concerne les démarches administratives. Les objectifs généraux :

- L'information des familles sur les démarches administratives,
 - L'aide à l'accès aux droits,
 - L'orientation vers les services sociaux,
 - La constitution de dossiers administratifs,
 - L'aide au suivi de la protection juridique des personnes (juge des tutelles),
 - L'aide à l'orientation vers d'autres établissements.
- **La prestation hôtelière :**
- La prestation hôtelière concerne l'hébergement, l'accueil, la restauration, la lingerie et la maintenance des biens immobiliers et mobiliers. L'établissement propose une prestation hôtelière et un environnement de qualité qui contribuent :
- Au bien-être physique et psychique, au confort de vie de la personne accompagnée,

- Au respect de son intimité et de son intégrité,
- A la sécurité de la personne accompagnée et du personnel.

LES PROFESSIONNELS

Les missions du service sont assurées par une équipe pluridisciplinaire, un Directeur, adjointe de direction, assistante de Direction, comptable, médecin généraliste, infirmières, aides soignantes, ergothérapeute, kinésithérapeute, diététicienne,

éducatrices spécialisées, Aide Médico Psychologique, Assistante sociale, référente qualité, Agents des services logistiques, ouvrier d'entretien.

Nous travaillons également avec des kinésithérapeutes, infirmières en libéral sous convention.


36
PERSONNES ACCOMPAGNEES

1
SITE

47
SALARIES

39
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

k) L'IME Haiekin

L'IME Haiekin accompagne des enfants et adolescents de 6 à 20 ans, avec TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme) selon des modalités différentes (Semi-internat, Internat, Unité de répit). Les jeunes accueillis présentent des situations cliniques variées et complexes, avec plusieurs comorbidités, ce qui impose un ajustement permanent des objectifs de l'accompagnement.

Organisé en quatre groupes sur les temps d'externat, et en deux unités de vie sur les temps d'internat, l'IME Haiekin propose des activités éducatives et/ou rééducatives pouvant être réalisées entre les enfants d'un même groupe, mais également en transversalité pour répondre au mieux aux objectifs posés lors des projets personnalisés d'accompagnement.

Des temps scolaires sont également proposés sur site ou sur l'unité d'enseignement externalisée. De nombreuses médiations et activités sont proposées, comme le snoezelen, la mini ferme pédagogique, le sport adapté...

Certains enfants de l'IME bénéficient de temps d'école sur l'Unité d'Enseignement Externalisée. En partenariat avec l'Education nationale, une classe délocalisée sur l'école primaire d'Hendaye permet aux enfants de côtoyer les autres élèves, et de prendre part à des temps inclusifs (récréation, cantine, ...). Ces temps scolaires sont assurés par l'enseignante spécialisée pour laquelle un contrat a été également établi avec l'Education Nationale.

L'IME est ouvert durant 210 jours par an, calqué sur un rythme scolaire. En complément de cet accueil, l'unité de répit peut assurer un relais dans l'accueil des jeunes, durant les week-ends et les temps de vacances scolaires.



22 (IME)
10 (Unité de répit)
PERSONNES ACCOMPAGNEES



1
SITE

Cet accueil est proposé aussi bien aux enfants accueillis sur l'IME Haiekin, que des enfants e l'extérieur, pour lesquels les familles ou les établissements d'accueil nous ont sollicités pour des séjours de répit.



26
SALARIES



23.70
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

I) La MAS HAIKIN

La MAS Haiekin accueille 45 adultes, dès 18 ans, porteuses de troubles du spectre de l'autisme. Les situations actuelles sont variées et complexes, avec plusieurs comorbidités, ce qui impose un ajustement permanent des objectifs de prise en charge et de l'accompagnement.

Cela demande également la présence continue d'une équipe pluridisciplinaire alliant le soin, le paramédical et pour permettre de répondre aux besoins spécifiques des personnes.

Organisée en cinq unités de vie ayant une capacité d'accueil de 9 résidents chacune, la MAS Haiekin propose des activités éducatives et/ou rééducatives pouvant être réalisées entre résidents d'une même unité, mais également entre personnes de différentes unités.

En complément, une place d'accueil temporaire a ouvert fin 2024. Sur l'exemple de l'unité de répit de l'IME, cette place permet à des personnes, accueillies en établissement ou à domicile, ainsi qu'à leurs familles, de bénéficier d'un temps de répit, d'un changement de cadre. Cette modalité a fait l'objet d'ajustements tout au long de l'année afin de répondre au mieux aux besoins des personnes, tout en assurant un accompagnement de qualité.

Dans le cadre de l'accompagnement et afin de permettre une fluidité des parcours de chacun, des partenariats ont été établis avec certains acteurs du territoire : Centre Hospitalier de la Cote Basque, Hôpital Marin d'Hendaye, Pharmacie de ville d'Hendaye, ...



46
PERSONNES ACCOMPAGNEES



1
SITE



70
SALARIES



66.15
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

m) Le SAMSAH HAIEKIN

A la croisée des interventions sanitaires, sociales et médico-sociales, le SAMSAH favorise la réalisation du parcours de vie définie avec la personne, en lui permettant d'accéder à l'ensemble des services offerts par la collectivité.

Les objectifs du SAMSAH :

- Favoriser le développement des compétences de la personne ;
- Être attentif à toute expression de souffrance physique ou psychique ;
- Renforcer le pouvoir d'agir de la personne et son autodétermination ;
- Favoriser la participation à une vie sociale, citoyenne, culturelle et sportive ;


45
PERSONNES ACCOMPAGNEES

2
SITES

- Accompagner vers et dans l'habitat ;
- Favoriser l'accès aux soins ;
- Accompagner vers et dans l'emploi, la formation ;
- Soutenir les aidants.

Le SAMSAH dessert les communes de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque relevant du territoire de Navarre-Côte Basque. Nous accompagnons des personnes adultes en situation de handicap psychique stabilisé, âgées de 18 ans et plus et disposant d'une notification de la MDPH ou en cours d'acquisition.

Des places sont dédiées à un public de jeunes adultes âgés de 18 à 25 ans environ, présentant des troubles psychiques émergents


10
SALARIES

8.60
EQUIVALENT TEMPS PLEIN

n) Le SESSAD HAIEKIN

Le SESSAD TSA Haiekin met en place un accompagnement global et de proximité, en complément de l'école ou des autres institutions et en partenariat avec la famille.

Les missions du SESSAD :

- Un accompagnement à l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle
- L'acquisition de l'autonomie
- Un soutien au développement psycho affectif de l'enfant ainsi que l'épanouissement de sa personnalité
- Un accompagnement familial
- Une coordination avec les différents partenaires, contribuant ainsi à la cohérence et la continuité du parcours de l'enfant (les établissements scolaires et professionnels, les structures de santé, l'ASE, les acteurs de l'intervention sportive et culturelle...)

Le SESSAD Haiekin dessert les communes de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque relevant du territoire de Navarre-Côte

Basque, en lien avec les autres SESSAD du territoire. Huit places sont disponibles sur ce service dont 6 places pour des enfants entre 3 et 8 ans prioritairement et 2 places à visée professionnelle pour des jeunes adultes (16-25 ans).

**8****PERSONNES ACCOMPAGNEES****2****SITES****4****SALARIES****2.60****EQUIVALENT TEMPS PLEIN**

o) Dispositif Assistant au Parcours de Vie (APV)

L'APPV (Assistant au Projet et au Parcours de Vie) agit aux côtés de la personne, en complémentarité des autres métiers ou dispositifs qui peuvent graviter autour de la personne. Son rôle n'est pas d'évaluer ou de rendre une prestation, mais de soutenir la personne.

L'APV est un dispositif qui permet à une personne et/ou ses proches aidants de :

- Réfléchir à l'avenir sans a priori, c'est-à-dire ce qu'ils veulent faire et être
- Formuler un projet de vie, dans toutes ses dimensions et les différentes étapes du parcours

- Rechercher les partenaires de proximité pour réaliser le projet
- Faciliter l'accès aux droits et leur exercice

**50****PERSONNES ACCOMPAGNEES****2****SITES****2****SALARIES****2****EQUIVALENT TEMPS PLEIN**



3. Les faits marquants

a) L'IEM/IME A.PEDEBIDOU

Le répit sous toutes ses formes

➤ Samedi parenthèse

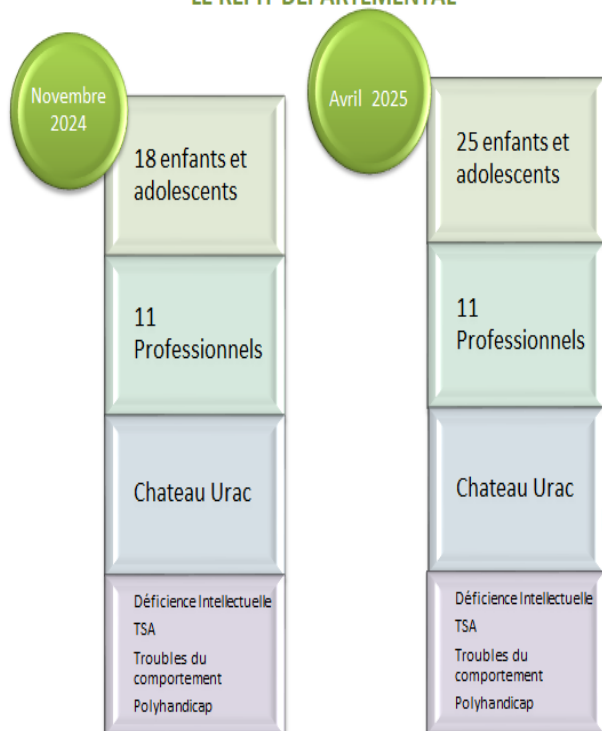
A l'initiative de l'établissement et à moyens constants, nous offrons la possibilité aux familles de s'octroyer une journée de répit.

Ainsi, 3 samedis par an, des jeunes que nous accompagnons à l'année, sont accueillis sur la journée, avec le concours des professionnels volontaires pour les encadrer. Ces temps leur permettent de pratiquer des activités différentes que celles proposées tout au long de l'année.

➤ La semaine de répit départementale

Fortes de leur succès "Les semaines de répit départementales" organisées en collaboration avec les associations et établissements médico-sociaux du territoire ont été reconduites, avec le soutien de l'ARS.

LE REPIT DEPARTEMENTAL



Le départ de l'agence bassin

Au mois de mars 2025, les professionnels de l'agence bassin ont quitté notre établissement pour prendre possession de leurs nouveaux locaux, à Tarbes. Une réflexion conjointe avec les équipes et les cadres de direction est alors engagée sur l'appropriation de ces bureaux libérés.

Le réinvestissement de ces locaux est prévu pour la rentrée 2025-2026.

Participation colloque du GPF juin 2025

L'IEM de Tournay, représenté par la direction et l'enseignante spécialisée intervenant au sein de l'Unité d'Enseignement Externalisé, ont présenté lors du Colloque du Groupe Polyhandicap France, les modalités d'enseignement en UEE.

Cet évènement a permis de revenir sur la création de cette unité suite un Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ARS en 2021, la mise en œuvre rendue possible grâce au soutien de l'ARS, de l'Education Nationale et de la commune de Tournay.

L'enseignante a pu partager et mettre en lumière le travail effectué avec les jeunes qui bénéficie de cet accompagnement pédagogique.

Ce fut également l'occasion de donner la parole aux parents concernés par le biais de témoignages vidéo.

Fêtes institutionnelles

- Fête de Noël du 18 décembre 2024
- Fête de l'Été du 27 juin 2025



Rencontre parents-professionnels

A l'initiative des professionnels et en lien avec les parents, des rencontres avec les parents ont été mises en place à la fin de l'année 2024 à Tournay et en début d'année 2025 à Tarbes. Ces rendez-vous, ont pour objectif de proposer des temps d'échanges avec les familles, autour de l'accompagnement de leur enfant, des supports utilisés, et de renforcer le lien entre les parents et l'établissement.

Pour cette première édition et afin d'organiser une journée en adéquation avec leur besoin et leurs attentes, les parents ont été sollicités.

Mais aussi :

- Le déploiement du logiciel LIVIA
- La pratique du sport avec notre éducateur en lien avec le Comité Départemental Handisport et ASEI Sport
- Le Café des parents
- La participation à Incroyable Talents 2025

b) FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE JEAN CADORNE**Un bilan positif de l'activité de l'établissement :**

- Chambre d'accueil temporaire :

Taux d'occupation de 62 %, 228 jours en 2025.

Cette chambre d'accueil temporaire fonctionne également dans le cadre d'un partenariat ASEI avec d'autres établissements de l'association (Les Hauts-de-Laurède ou encore l'IEM d'Haïekin dans le cadre d'évaluation de jeunes adultes pour une possible orientation en FAM).

Cette chambre est occupée depuis le mois de juillet 2024 par un jeune des Hauts de Laurède suite à la fermeture de l'établissement.

- Accueil de jour (accueil de jour complet).

Pour lequel nous proposons des durées et modalités d'accompagnement modulables.

Toutes les PA accueillies bénéficient d'une notification d'accueil temporaire ce qui permet aux familles de bénéficier d'un accueil de répit (programmé ou pour répondre à une demande ponctuelle, faire face à un imprévu).

D'autre part, la proximité avec l'IEM a permis de mettre en place un partenariat, conventionné, pour accompagner deux jeunes

adultes au passage dans un établissement pour adulte. Un de ses accompagnements doit déboucher sur un accueil à temps plein sur l'accueil de jour. Dans l'autre cas, l'accompagnement s'est transformé en un accueil partagé entre notre établissement et un FAM du territoire.

- Poursuite du travail de préparation au projet architectural

Le projet de réhabilitation ou de construction du FAM a été présenté au Président du Conseil Départemental. Celui-ci a émis verbalement un avis favorable à la reconstruction de l'établissement sur le terrain de l'I.E.M.

- CPOM Adulte

Dans le cadre du dialogue de gestion avec l'ARS et le Conseil Départemental, un CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) va être conclu pour une durée de 5 ans entre l'organisme gestionnaire – l'ARS et le conseil départemental. Le 18 juillet dernier s'est tenu au FAM une réunion avec le Conseil Départemental concernant la mise en place du CPOM. La signature doit avoir lieu en janvier 2025.

- Cette année encore le FAM Jean Cadorne a été un partenaire investi du Festival « Offrande Musicale » et a également contribué à réaliser une interview journalistique avec l'appui du magazine YVETTE de la Cheffe d'Orchestre Laurence Equilbey. Les personnes accompagnées du FAM s'investissent désormais depuis bientôt 5 ans dans ce festival inclusif porté au cœur des Pyrénées par l'association Musiques et Solidarités en Hautes-Pyrénées.

Ce projet a permis à bon nombre de résidents du FAM d'assister aux concerts et à leurs répétitions mais également de se transformer en journalistes et poser leurs questions à cette personnalité du monde de la culture.

c) DITEP LAGARRIGUE

Le passage en dispositif se poursuit et plusieurs évolutions majeures ont été conduites durant l'année :

Obtention de l'autorisation unique DITEP en août 2025, avec une mise en œuvre budgétaire en janvier 2026. L'agrément passe donc désormais à 0-20 ans au lieu de 4-14 ans pour le DITEP et 2-14 ans pour le SESSAD

Optimisation des 3 sites d'accueil de jour pour répondre aux nécessités de mise en conformité incendie et énergétique, aux évolutions des profils accueillis et aux évolutions des modalités de travail en dispositif :

Rénovation du site rue Larcher : démarrée en juin 2025 pour un aboutissement prévu en juin 2026

Projet de déménagement du Pôle jeunes dans une maison plus spacieuse et mieux adaptée à l'accueil de jeunes, qui s'étend désormais aux grands adolescents

Création de l'accueil de jour sur le site de La Sendère en mars 2025, auparavant uniquement dédié à l'accueil de nuit. Quelques aménagements complémentaires pérennes sont envisagés sur 2026 pour s'adapter à l'accueil de jour.

Refonte du projet pédagogique afin de mieux l'adapter aux besoins des enfants accueillis en DITEP et en prenant en compte la suppression d'un poste d'enseignant depuis la rentrée 2024 :

Répartition des compétences enseignantes par modules d'enseignements répondant à différents types de besoins, transversaux aux unités ; ouverture d'une UEE collège à temps partiel, en partenariat avec une autre UEE collège elle-même à temps partiel.

Développement de partenariats entre ESMS pour ajuster l'offre aux besoins personnalisés des jeunes accompagnés : mise à disposition d'une chambre d'accueil de nuit pour un DITEP, accueil conjoint entre 2 DITEP, complémentarité des UEE collèges.

Qualité de Vie au Travail et accompagnement au changement :

La démarche QVCT se prolonge : 2 sujets ont été traités avec mise en œuvre de nouvelles procédures et outils. 2 autres sujets ont été choisis pour un démarrage début 2026.

Les Espaces de Discussion sur le Travail ont été conduits et ont permis de déboucher sur des échanges constructifs entre salariés, direction comprise. Plusieurs procédures et définitions de rôles ont été éclaircis.

Différents outils ont été déployés : mesure de l'activité (expérimentation DITEP – MATEO), Octime, Optiagio (gestion des transports), préparation à la Messagerie Sécurisée de Santé, dématérialisation des informations autour des jeunes accompagnés (DIPA), effort à poursuivre sur les transmissions.

La démarche qualité a été boostée par la préparation de l'évaluation externe programmée début décembre :

Sa préparation a permis de travailler assiduellement à la reconstitution de l'éventail des procédures essentielles au fonctionnement de l'établissement et de revenir aux attendus et à la réflexion nécessaires pour améliorer la qualité de l'accompagnement. Même si la démarche est récente, elle témoigne d'une

forte évolution dans la compréhension du contexte de travail du secteur, dans la connaissance des recommandations de bonnes pratiques et dans la qualité de l'accompagnement.

d) CMPP-PCPE LA CAMINA

Emménagement dans les nouveaux locaux :

Achèvement en février 2025 de la construction des nouveaux bâtiments destinés à accueillir le CMPP, le PCPE et l'Agence Bassin : installation du CMPP en mars puis inauguration en septembre avec adoption du nouveau nom du CMPP, « La Camina », en présence de nombreux partenaires et d'une représentation notable des autorités départementales (Préfet, DDARS, Adjointe Mairie, députée). Cet événement a permis de souligner la qualité des lieux et l'enjeu de l'accompagnement des jeunes et des familles par le CMPP et le PCPE.

Optimisation du parcours de soin :

Aboutissement du travail mené dès 2024 sur le parcours de soin au CMPP afin de réduire les délais d'attente et de mieux coordonner les interventions.

L'embauche d'un nouveau médecin a permis de revenir sur des fonctionnements plus efficaces et d'affiner l'organisation au vu des attendus des personnes accompagnées, du contexte réglementaire des ESMS et de la stratégie nationale TND.

Développement des accompagnements des TSA :

Plan de formation conséquent des thérapeutes, médecins et éducateurs, ainsi que des coordinatrices du PCPE.

Mise en place des passations de tests pour pose de diagnostics par le médecin psychiatre (avec création d'une salle appropriée dans les nouveaux locaux).

Développement d'accompagnements adaptés, en individuel ou en ateliers par petits groupes.

Introduction du CMPP dans le co-portage de la PCO 0-12 ans :

Dans le cadre de l'appel à projet PCO 7-12 ans, une réponse multipartenariale a été montée élargissant les porteurs de la PCO 0-6 ans -ADAPEI et CAMSP- à l'ASEI via le CMPP, Occitadys et le CRTLA, dans un co-portage d'une seule PCO 0-12 ans. Le déploiement est en cours avec un démarrage des accompagnements prévu en janvier 2026. Le CMPP participe au pilotage et vient en soutien sur des bilans et des mises à disposition de locaux.

Développement du travail avec les familles :

Formation à différents outils en 2024 et 2025 : Programme Barkley, Programme CPIM, formation généraliste à l'accompagnement des familles pour les coordinatrices du PCPE.

Mise en place d'accompagnements en groupes (Barkley), d'accompagnements hors les murs (CPIM, accompagnements éducatifs, notamment dans les contextes de TSA), d'accompagnements globaux de soutien à la parentalité (PCPE).

➤ Comme au DITEP, la démarche qualité a été boostée par la préparation de l'évaluation externe programmée début décembre :

Sa préparation a permis de travailler à la reconstitution de l'éventail des procédures essentielles au fonctionnement de l'établissement, de travailler sur les mises à jour de documents et l'actualisation de procédures anciennes partiellement utilisées et pas toujours bien adaptées aux évolutions du secteur et du cadre de travail.

e) Centre Roland CHAVANCE

Elaboration du nouveau Projet d'Etablissement 2025

Le nouveau Projet d'Etablissement est établi pour une période de 5 ans, la nouvelle réglementation permet de fusionner les deux projets d'établissement de l'IMPro et du SESSAD pour présenter, en novembre 2025, un seul document, ce qui concorde avec notre réflexion de passage en dispositif DAME.

Il est prévu plus de fluidité entre les deux services, les passerelles permettront de répondre au plus près aux besoins des jeunes, avec trois modalités d'accueil : ambulatoire, jour et nuit.

Les familles et les jeunes ont été associés au projet. Les salariés et la direction se sont réunis plusieurs fois en COPIL pour rédiger la note stratégique qui a été approuvée par la direction générale. Ce projet sera ensuite validé au CAP le 28 novembre 2025 pour mise en œuvre au 01 janvier 2026.



Séraphin-PH du 17/03 au 30/03/2025

La réforme SERAFIN-PH est en cours depuis 2014 et devrait être déployée au 1er janvier 2026. Elle vise à rénover et simplifier le financement des établissements et services médico-sociaux pour les personnes en situation de handicap. En mars 2025, a été organisée une phase de recueil de données pour mieux concevoir les budgets des 12 000 établissements concernés en France.

Toutes les équipes des différents services se sont investies pour établir une coupe, qui met en évidence le temps passé pour chaque accompagnement, de manière détaillée au niveau éducatif, thérapeutique et des hébergements et des transports auprès de chaque jeune. Nous avons dû justifier de nos actions et de nos résultats. L'enjeu est grand puisque cette coupe déterminera le niveau de tarification des établissements. Nous espérons conserver ces moyens financiers alloués au bénéfice des jeunes accueillis.

Projet studios tremplins Tarbes La Sendère

Le projet « Vers l'autonomie – Mon premier chez-moi » vise à créer deux appartements autonomes sur le site de l'accueil de nuit La Sendère pour des jeunes de 18 à 20 ans issus de l'IME avec sections professionnelles. Ce dispositif permettra une transition progressive vers un logement individuel ou accompagné, en favorisant l'autonomie dans la vie quotidienne et le développement des compétences sociales et domestiques. Les jeunes bénéficieront d'un accompagnement éducatif personnalisé, de bilans réguliers et d'ateliers pratiques (budget, cuisine, entretien). L'hébergement, d'une durée maximale de 12 mois, se fera dans un cadre sécurisé et bienveillant avec un droit au retour en cas d'échec. Le projet comprend la transformation d'un garage en deux logements conformes aux normes, avec un budget estimé entre 1 200 et 1 500 € par m². Cette initiative constitue une étape essentielle d'insertion vers une vie adulte autonome et responsable. Ce projet devrait pouvoir débuter dès septembre 2026.

Projet du Pôle d'Appui à la Scolarité du Val d'Adour

Le projet « Dispositif Pôle d'appui à la scolarisation » répond aux besoins constatés devant la hausse des enfants en difficulté scolaire ou en situation de handicap sur le territoire Adour-Madiran ainsi que leurs familles.

Il vise à soutenir les jeunes de 3 à 20 ans (avec ou sans notification MDPH) et leurs familles, afin d'éviter les ruptures de parcours.

Le dispositif, mobile et temporaire, interviendra à domicile, à l'école ou au sein d'établissements partenaires.

Ses missions principales sont l'observation, l'évaluation, l'accompagnement, la remobilisation et le soutien d'urgence.

Il proposera aussi un appui indirect aux professionnels (enseignants, AESH, éducateurs) par la formation, la coordination et le partage d'expertise médico-sociale.

L'équipe sera composée de 2 éducateurs spécialisés, 1 psychologue, 1 enseignant spécialisé et 1 ergothérapeute, complétée par des prestataires libéraux.

Les moyens matériels incluent locaux, véhicules, équipements informatiques et téléphoniques, répartis sur plusieurs sites scolaires sur l'ensemble du territoire identifié.

Le projet est coporté par la Communauté de communes Adour Madiran, l'ARS, l'Éducation nationale, la CPTS et l'ASEI représentant un budget global d'environ 190 000 €.

Le dispositif sera mis en œuvre début 2026, avec une montée en charge progressive durant l'exercice.

Une évaluation annuelle mesurera son efficacité pour ajuster les actions et renforcer la coordination des acteurs du territoire.

Journées institutionnelles de formation

Comme chaque année une journée de formation inter établissements est organisée. Elle s'est tenue le vendredi 31 janvier 2025 et a rassemblé une centaine de salariés des établissements et services de Saint Raphaël et de Roland Chavance, sur le **thème de la Bien-traitance**. Cette journée a été animée par deux intervenants, également formateurs à l'ITS de Pau, Monsieur GAUTHEROT et Madame BONNAVE. Le sujet de la formation est la « Promotion de la bientraitance et prévention des maltraitances : comprendre et mettre en œuvre ».

L'idée est d'associer les établissements et services de Saint Raphaël pour créer une culture commune, de favoriser les échanges, les des jeunes est affichée au Château et s'intitule « Suivez mon regard », un stand maquillage et bulle de savon, une chanson slam composée et chantée par Luigi sur le thème des 18 ans.

pratiques professionnelles entre les équipes, de créer de la transversalité entre les institutions, etc...



Ensuite, en septembre et octobre 2025, a été organisée pour tous les professionnels du centre Roland Chavance une **formation sur les troubles du neuro développement**, 3 jours pour une quarantaine de salariés, animée par Monsieur CANTAU.

Ces journées de formation viennent en complément des formations individuelles et collectives, grâce à un plan de formation bien étoffé, financé en sus par des Crédits Non Renouvelables reductibles sur ces deux institutions (Roland Chavance et Saint Raphaël).

Fêtes institutionnelles annuelles :

- Fête de Noël 14/12/2024
- Fête Artistique 23/01/2025
- Soirée des partenaires 18/06/2025
- Kermesse 05/07/2025

➤ La journée artistique,

« Eclat de Talents » portée par une enseignante et des étudiants de l'IUT de Pau a rencontré un fort succès avec la présentation d'une multitude de créations artistiques proposée par nos jeunes : un défilé de mode, une exposition des poteries et des peintures, un graffeur a créé en direct une toile géante représentant le Château, une présentation originale des portraits en noir et blanc



➤ Journée Cohésion

Le samedi 13 septembre pour animer une journée d'ouverture exceptionnelle du centre ASEI Roland Chavance à Lascazères a été organisée une matinée cohésion sur le site du Château de Montaner (64).

Ainsi l'ensemble des jeunes de l'IMPro accompagnés par l'ensemble des professionnels du centre ont participé aux nouvelles activités proposées sur le site du Château qui leur ont permis de découvrir ce site historique, son histoire et de multiples aspects de la vie au moyen âge. A l'issue de ce parcours entre forêt et château les jeunes et professionnels ont partagé un pique-nique sur le parvis avant d'avoir la chance de pouvoir monter tout en haut du donjon et admirer la vue plongeante sur les

alentours. Tous les participants ont été ravis de ce moment à la fois convivial et culturel qui sera certainement renouvelé à une prochaine occasion.



f) Transversalité entre Centres Roland CHAVANCE et SAINT RAPHAEL

➤ Le projet Atelier Logistique et Champignonnière

Le projet « **Atelier Logistique et Champignonnière** » vise à offrir une formation professionnelle innovante à des jeunes en situation de handicap âgés de 17 à 20 ans, accueillis à l'IMPro et ce en partenariat avec l'**ESAT de Madiran**.

Il répond au constat que 80 % de ces jeunes intègrent un **ESAT** après leur parcours, mais que certains secteurs comme la maçonnerie offrent peu de débouchés d'où l'intérêt de proposer une transformation de l'offre de formation professionnelle.

Le projet propose donc une **nouvelle filière logistique** avec une **option champignonnière**, adaptée aux besoins du milieu protégé et du marché local.

Il favorise la **polyvalence** : cueillette, conditionnement, logistique, vente et livraison et relation clientèle.

L'atelier champignonnière constitue un **cadre de travail sécurisé et structurant**, propice aux jeunes présentant des troubles psychiques, TSA, TND ou déficiences intellectuelles.

Le programme inclut des **formations à la conduite** (engins, chariots, véhicules légers ou sans permis) pour renforcer la **mobilité et l'autonomie**.

L'apprentissage s'appuie sur des **partenariats** avec l'Éducation nationale, l'AFPA, et l'ESAT de Madiran.

Les jeunes auront la possibilité d'acquérir des **RSFP** (Reconnaissances de Savoir-Faire Professionnels) validant leurs compétences techniques.

Le projet vise une **insertion socio-professionnelle durable**, notamment dans les ESAT et entreprises locales.

Ce projet a été mis en œuvre **à coût constant** depuis le **1er septembre 2025**.

Ce dispositif illustre une **offre de formation inclusive, transversale et tournée vers l'autonomie** des jeunes en situation de handicap.

➤ **Projet mobilité apprentissage de la conduite de véhicules sans permis :**

Grâce à la **taxe d'apprentissage**, deux projets innovants ont vu le jour, renforçant l'**inclusion**, la **mobilité** et l'**autonomie** des personnes accompagnées. À l'IMPRO Roland **Chavance**, une **voiturette sans permis** permet aux jeunes de s'initier à la conduite, d'apprendre les règles de sécurité et de gagner en confiance et en indépendance.



À l'ESAT **Saint-Raphaël**, un **mini-truck sans permis** facilite également l'apprentissage de la conduite, le développement de l'autonomie et surtout permet de déployer les activités des travailleurs de l'ESAT comme par exemple : collecte du linge, livraisons de champignons, interventions extérieures et participation aux marchés locaux. Ces véhicules deviennent de véritables **outils d'insertion professionnelle et sociale**, favorisant les échanges avec le monde extérieur.

En parallèle, un **programme d'apprentissage de la conduite** est proposé : **cours de code et séances de conduite** assurée par une **monitrice d'auto-école spécialisée**. Ce dispositif global ouvre la voie à une **mobilité choisie et inclusive**, gage d'**autonomie et d'épanouissement personnel**.



g) Centre SAINT RAPHAEL

SAINT RAPHAEL proposera un habitat inclusif avec la livraison de la rénovation du bâtiment Escalé.

Ainsi une mise à disposition de 2 appartements serviront de tremplin vers le foyer-logement ou logement autonome et 2 salles d'activités pour le FH-FV.

L'atelier Hôtellerie : une évolution dynamique et porteuse

Depuis quelques années, l'atelier Hôtellerie connaît un véritable essor. Autrefois centré sur les prestations internes – nettoyage des bâtiments et entretien du linge des résidents – il s'ouvre désormais à de nouveaux horizons.

L'équipe, composée à l'origine de deux à trois moniteurs et d'une vingtaine de travailleurs investis, s'est étoffée pour accompagner le développement de prestations extérieures. Ce

changement ouvre de belles perspectives : sortir du cadre habituel, rencontrer des clients, découvrir de nouveaux environnements et renforcer son autonomie.

Aujourd'hui, plusieurs partenariats sont déjà en place : la Maison des Vins à Madiran fait appel à l'atelier pour l'entretien de ses locaux, tandis que l'Hôtel du Prieuré confie aux équipes le ménage et la blanchisserie. Très bientôt, une nouvelle collaboration démarrera au Château de Crouseilles — une fierté pour l'atelier, qui compte désormais parmi ses clients des établissements de haut standing.

L'innovation est également au rendez-vous à l'interne. La réparation de la calandreuse permet désormais de former les travailleurs à l'utilisation de cette machine, un nouvel outil de professionnalisation et d'autonomie.

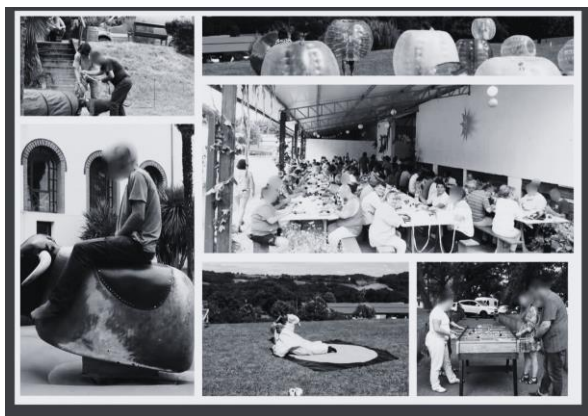
Ces évolutions sont vécues avec enthousiasme par les travailleurs, fiers de participer à des projets concrets et valorisants à l'extérieur. L'arrivée du mini-truck, qui facilite les

déplacements, renforce encore cette autonomie tant recherchée.

L'atelier Hôtellerie prouve ainsi que la motivation, l'esprit d'équipe et la compétence de ses travailleurs sont les véritables moteurs de sa réussite et de son développement.

Le partenariat Handiwork se poursuit également pour le travail sur l'inclusion avec l'intervention de 3 personnes accompagnées au supermarché Lidl à une fréquence d'une après-midi par semaine.

La fête de l'été des établissements SAINT RAPHAEL a connu une nouvelle fois une totale réussite, moment attendu avec impatience par les personnes accompagnées, les familles et les professionnels. Après un repas convivial, des animations ont été proposées avec des jeux gonflables, des activités maquillage, pétanque, rodéo mécanique, parcours canin, jeux de société, pour le bonheur de tous.



Le projet Snoezelen, élaboré depuis 2022 par une aide-soignante, une aide-médico-psychologique, une monitrice éducatrice et une psychologue, toutes formées au niveau 1, vise à favoriser la détente et la stimulation sensorielle des personnes accompagnées. Cette approche associe curiosité et relaxation pour encourager le lâcher-prise et la vivance, c'est-à-dire la capacité à exister par soi-même. Les séances, menées en salle Snoezelen ou dans d'autres contextes sensoriels, sont ponctuelles et adaptées aux besoins individuels. Chaque séance comprend un rituel d'entrée, un temps de stimulation sensorielle, puis un rituel de sortie. Des comptes-rendus structurés assurent le suivi. Désormais, depuis cette année ce projet est pleinement efficient et bénéficie à l'ensemble des personnes accompagnées quel que soit les services.



h) Centre Haiekin

Après une année 2024 marquée par la réalisation de 4 évaluations externes, l'année 2025 a également présenté de nouveaux challenges.

Le déploiement du logiciel LIVIA sur les 4 établissements et services a mobilisé les équipes. Son utilisation et son appropriation n'en sont qu'au début, une démarche de développement progressive est en cours.

La mise en place de la Messagerie de Santé Sécurisée pour l'ensemble des professionnels

est également en cours au sein des établissements d'Hendaye. Véritable enjeu de sécurisation des données pour l'ensemble des personnes que nous accompagnons, elle devrait se poursuivre jusqu'au printemps 2026. L'information et la formation des référents sont en cours, pour une transmission aux équipes de terrain ensuite.

Ces dernières sont d'ores et déjà sensibilisées par le relais de la campagne lancée par le Siège Social de l'ASEI en octobre dernier.

Sur la MAS, l'année 2025 a permis de structurer et d'affiner l'accompagnement proposé aux personnes accueillies sur la place d'accueil temporaire. L'objectif de 80% d'occupation ne sera pas loin d'être rempli en fin d'année. Les profils des personnes sont multiples, exigeants ainsi une adaptation permanente des équipes de la MAS.

Parallèlement, le SAMSAH prépare son déménagement dans de tous nouveaux locaux. Toujours sur la commune d'Hendaye, l'équipe du SAMSAH côtoiera d'autres organismes au sein de la Maison de la Solidarité.

Sur le site principal du Centre Haiekin, dit site de « La Plage », les négociations sont toujours en cours avec la Croix Rouge Française et l'ARS Nouvelle-Aquitaine pour déterminer le devenir des établissements, le bail prenant fin en 2031.

Sport Adapté :

Tout au long de l'année, les jeunes de l'IME participent à 2 séances d'APA (Activités Physiques Adaptées) par semaine avec leur groupe respectif. En 2024/2025, ils ont pu ainsi participer à des randonnées, des parcours sportifs, des parcours de motricité, des activités aquatiques, l'escalade, le vélo/tricycle, ...

Ces jeunes participent également régulièrement à des journées ou activités en extérieures :

- Journées Handisport ou Sport Adaptés.
- Entraînements de rugby à Bayonne en partenariat avec l'association Olagarroa (chaque jeudi soir)
- Stage d'aisance aquatique (octobre 2024).
- Foulée Ttiki dans le cadre de l'ouverture des fêtes de Bayonne



Foulée Ttiki-juillet 2025



Journée Sport Adapté-juin 2024

Recueil de données SERAFIN PH : la démarche SERAFIN-PH a pour objectif d'adapter le financement des établissements et services médico-sociaux aux besoins réels des personnes accompagnées. Elle repose sur un important travail de recueil et d'analyse de données décrivant à la fois les profils des usagers (âge, type de handicap, niveau d'autonomie, besoins spécifiques) et les prestations délivrées par les équipes (soins, accompagnement éducatif, soutien à la vie quotidienne, inclusion sociale, etc.). Ces informations, saisies selon une nomenclature nationale, permettent d'harmoniser les pratiques et de construire à terme un modèle de financement plus équitable et centré sur les parcours des personnes.

Au lancement de la démarche test en mars 2025 sur l'IME Haiekin, de nombreux professionnels ont exprimé des réticences, craignant que ce dispositif, très axé sur la quantification et la traçabilité, ne fasse perdre l'essence même du travail social. Le volume important de données à renseigner a également suscité des inquiétudes quant à la charge de travail. Afin de limiter cet impact et de préserver le temps de terrain des équipes, un travail préparatoire a été réalisé

en amont. Grâce notamment à certains outils internes (plannings détaillé, fiche transport...), une grande partie du recueil a pu être centralisée et structurée par la coordinatrice, permettant ainsi de solliciter les professionnels le moins possible, tout en garantissant la fiabilité des informations collectées. Un travail important a toutefois été réalisé par l'ensemble des professionnels, administratifs, éducatif, médicaux et paramédicaux, ...

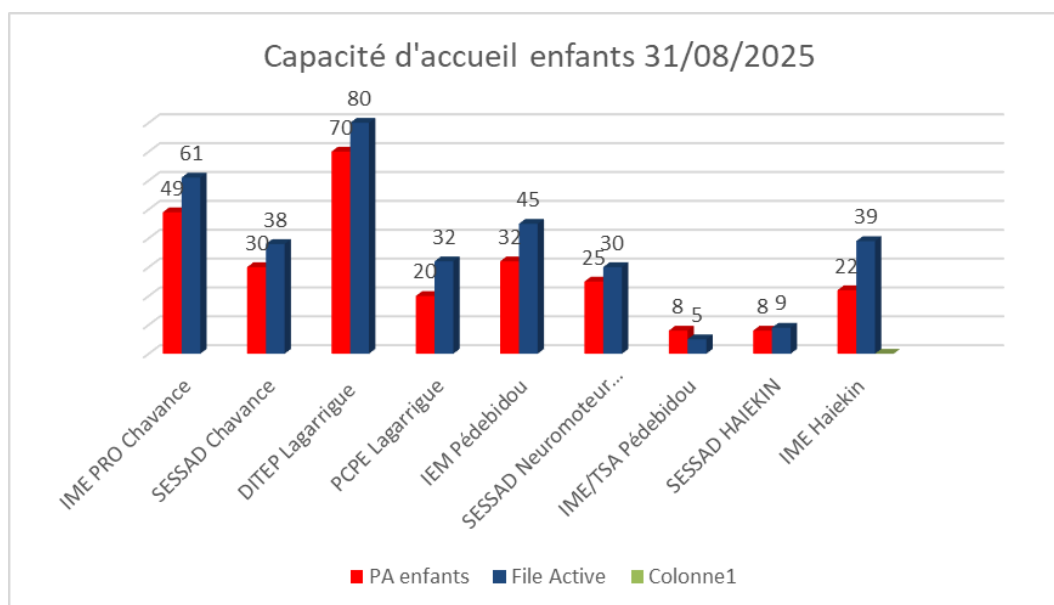
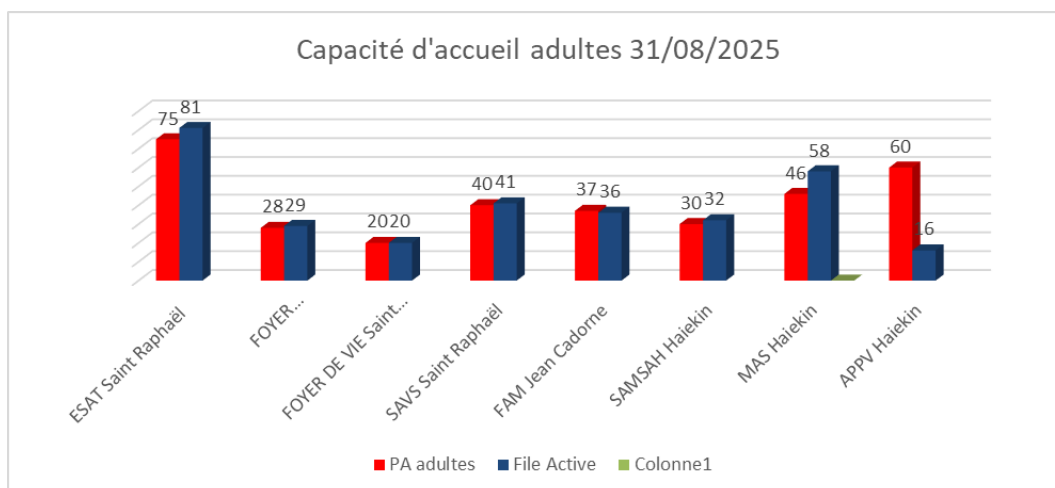


Journée Handisport-sept.2024



4. Les personnes accompagnées et leur entourage

a) Capacité d'accueil



228 personnes accompagnées au sein du CMPP Lagarrigue

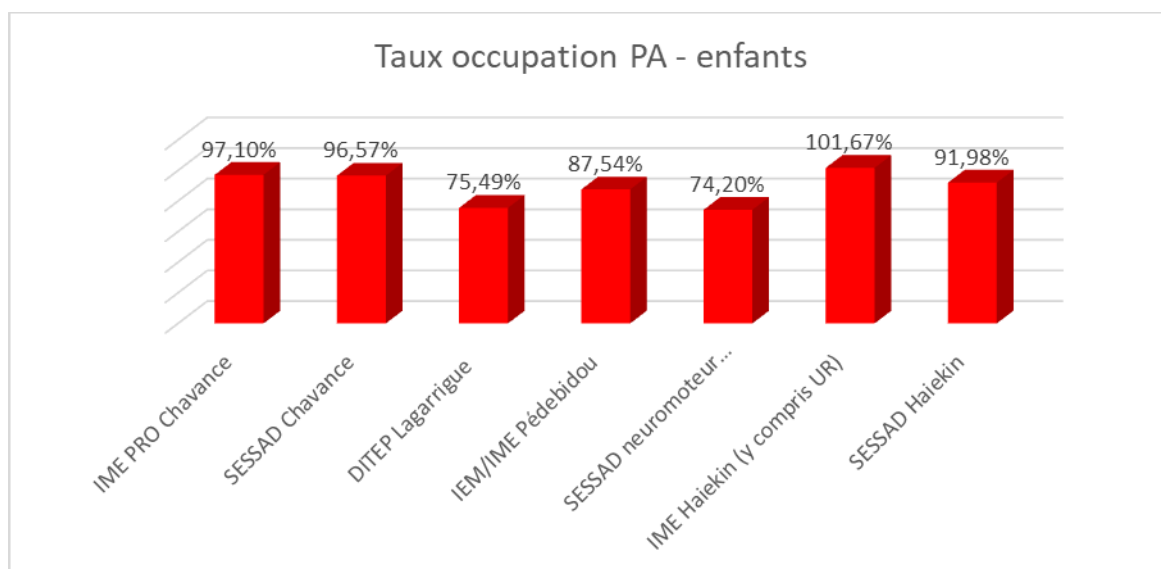
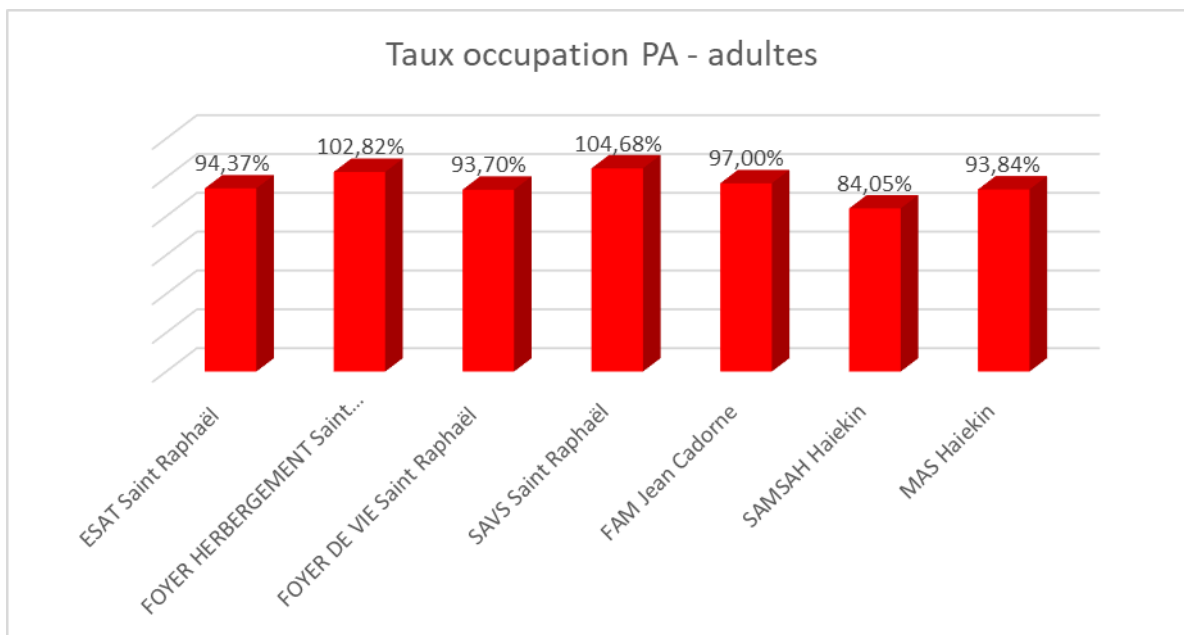
Au 31/08/2025, nous avons accueilli 636 personnes accompagnées : 297 adultes et 339 enfants.

Pour l'ensemble des établissements, la file active est sensiblement supérieure à la capacité autorisée.

La situation du dispositif APPV Haiekin s'explique par le recrutement d'un second professionnel en fin d'année 2024, et par la formation qualifiante suivie par la première professionnelle recrutée. Cela n'a pas permis un déploiement et un suivi optimal en 2024.

b) Taux d'occupation

Le taux d'occupation est calculé avec le ratio des activités réalisées par rapport aux activités théoriques.

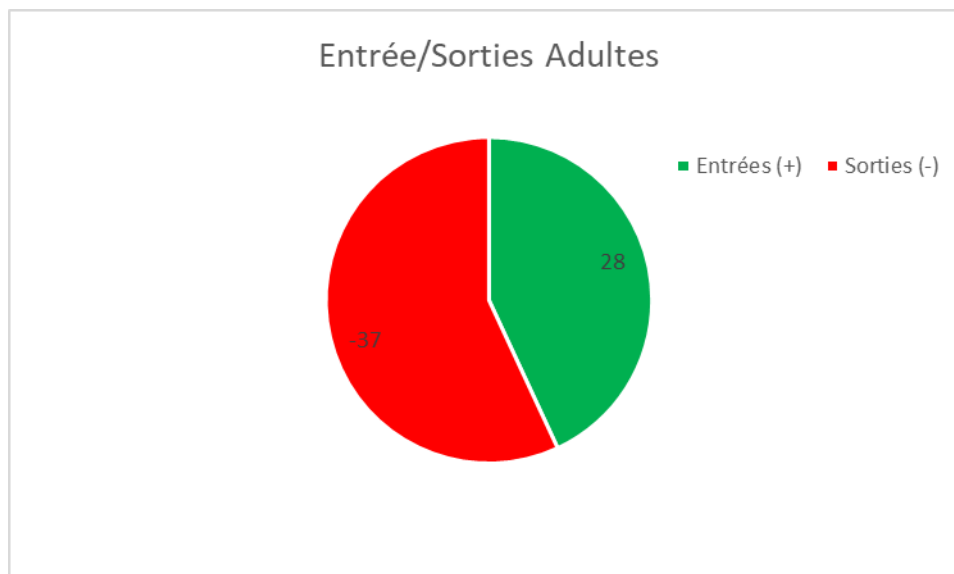


Le taux d'occupation est conforme aux agréments, les établissements conservent une attractivité importante selon leurs spécificités.

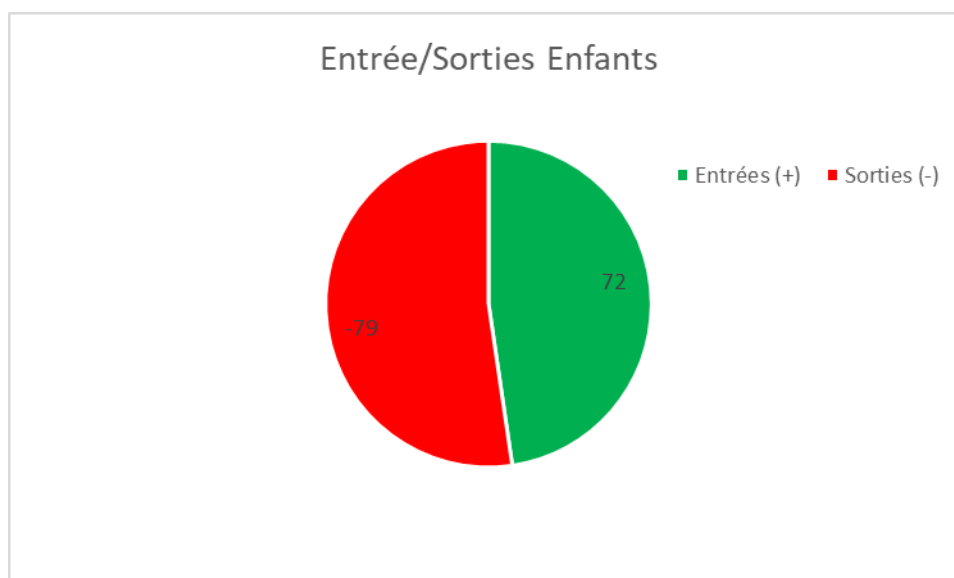
Le nombre d'actes au CMPP reste stable par rapport à 2024 : 4665 au 31/08/2025 pour 228 enfants suivis.

c) Mouvements des personnes accompagnées

Dans les établissements adultes :



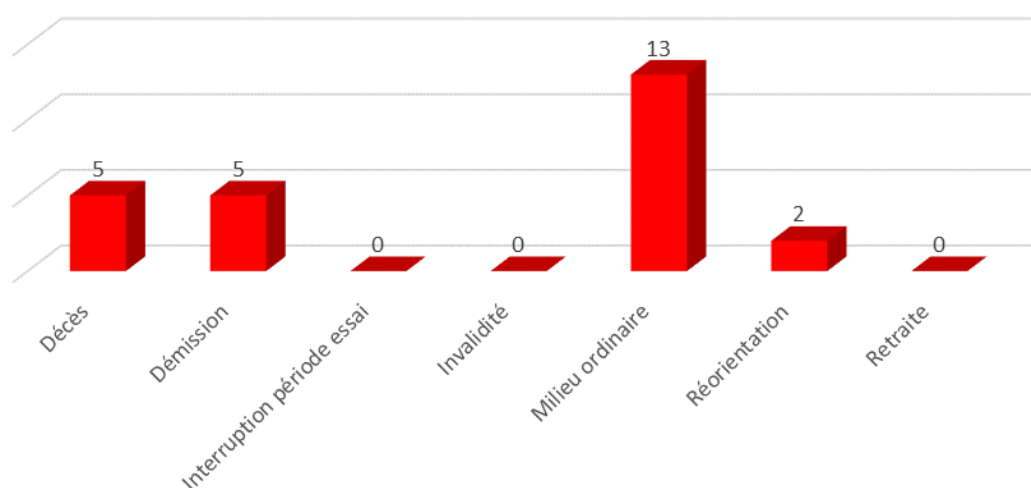
Dans les établissements enfants :



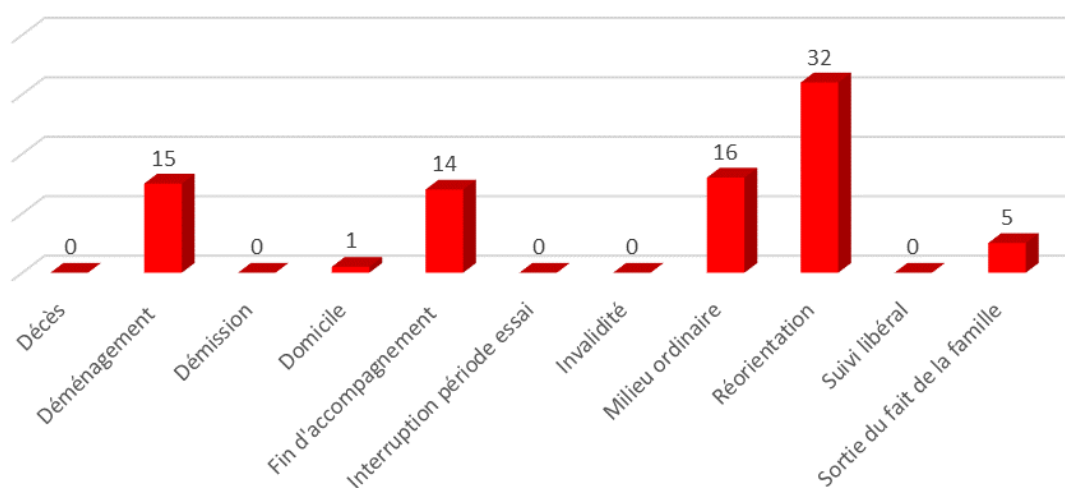
HAIEKIN : fin 2024 et début 2025, ce ne sont pas moins de 4 départs d'enfants et jeunes adultes qui ont eu lieu à l'IME. Ces quatre places ont été vite pourvues par des enfants plus jeunes, ayant entre 6 et 9 ans. Cette modification des tranches d'âge accueillies a remis en question la composition des groupes d'enfants, et donc a nécessité la réorganisation des activités, en fonction des capacités, des appétences et des besoins de chacun.

De même, la MAS a été très durement impactée fin 2024 avec 3 décès survenus en l'espace de 2 mois.

Motifs des départs adultes



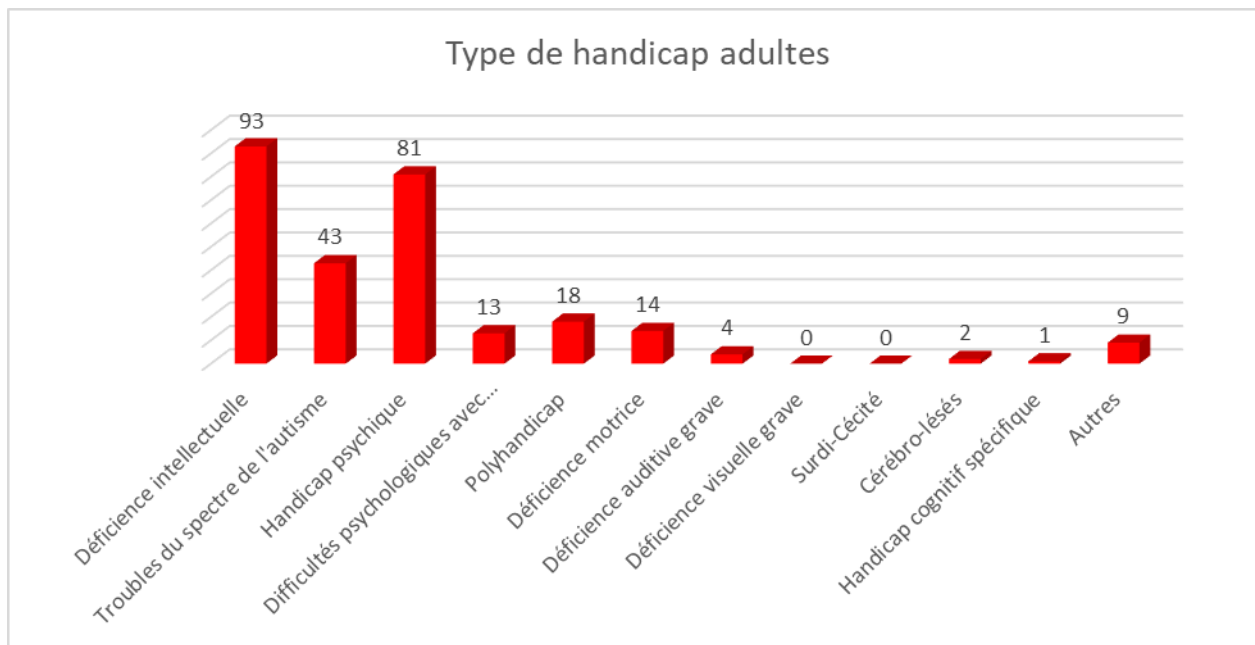
Motifs des départs enfants



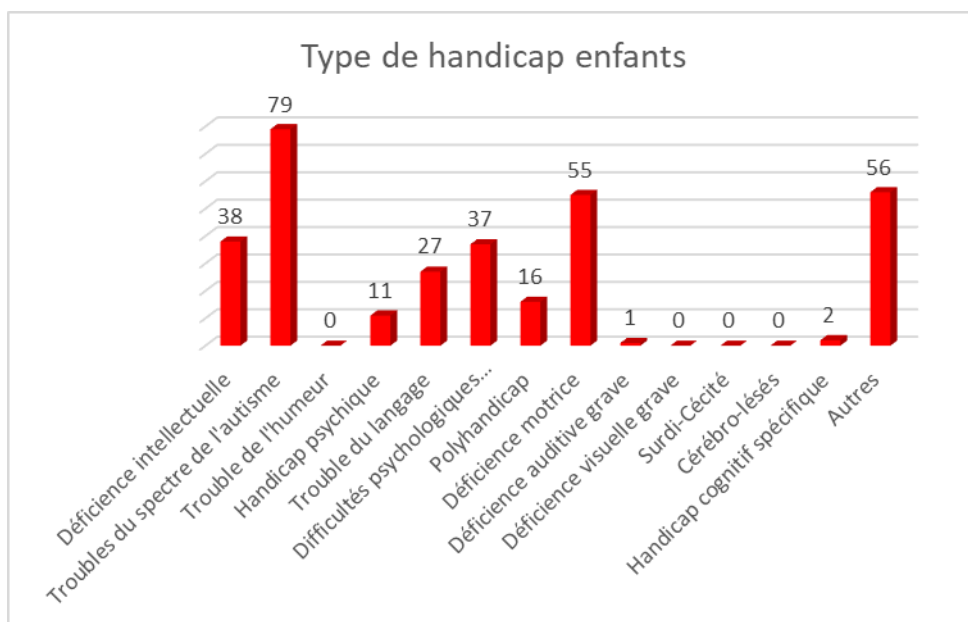
d) La population accompagnée

Ces données prennent en compte les déficiences principales des personnes accompagnées.

Les principaux types de handicap rencontrés au sein de nos ESMS adultes sont : les déficiences intellectuelles, les TSA les handicaps psychiques.



Les handicaps principalement accompagnés au sein de nos ESMS enfants sont les difficultés psychologiques, intellectuelles, les TSA et la déficience motrice.



Pour le CMPP, le passage de la codification des troubles selon la CIM 11 ne permet pas d'extraire des données fiables cette année.

e) Inclusions

- 1 Inclusion par la scolarité

5 classes externalisées sur le bassin, 1 classe par établissement qui reçoit des enfants.

Nombre total d'enfants concernés : 24

Outre l'intérêt de baigner dans le milieu scolaire ordinaire et de permettre des inclusions partielles dans certaines classes, les classes en UEE permettent de développer des projets croisés avec l'établissement scolaire d'accueil.

Lors de ces temps scolaires, l'inclusion se traduit par des activités communes, soit autour du sport qui est un vecteur facilitateur de mise en valeur des différents acteurs, soit par des temps partagés autour des récréations, de la cafétaria ou CDI.

- 2 Inclusion par le travail

Concernant le parcours des personnes accompagnées au centre Roland Chavance, un partenariat privilégié avec le Centre Saint Raphaël à Madiran permet de faciliter la découverte du secteur adulte. Dans cette optique, des projets transversaux tels que "Découverte de la Vie Professionnelle" est actuellement mis en place. Ce partenariat propose une opportunité d'expérimenter le travail et l'hébergement en milieu protégé dans une proximité rassurante. Ces projets sont pensés comme des tremplins pour ouvrir vers des propositions d'orientations en adéquation avec le projet personnalisé des personnes accompagnées. Ces projets permettent aussi de changer le regard et les représentations des jeunes sur le milieu protégé, quel que soit leur orientation future.

Au cours de l'année 2025, 14 personnes accompagnées ont préparé leur entrée en emploi en milieu protégé à travers des stages en milieu professionnel avec ou sans hébergement.

Le maillage d'un réseau partenarial nécessaire à la satisfaction des projets de vie des personnes accompagnées nécessite des collaborations avec des ESAT des départements du territoire et au-delà (31, 32, et 64).

ESAT

L'accent est porté sur l'accompagnement vers le milieu ordinaire ou des réorientations

vers d'autres ESAT. Cela se traduit par la mise en place de stages ou de mise à disposition dans les collectivités territoriales ou entreprises. Cette volonté s'inscrit dans le projet d'établissement de l'ESAT.

L'établissement souhaite conforter et renforcer le droit des personnes accompagnées à trouver un emploi sur le marché du travail en lien avec le projet personnalisé d'accompagnement. Cette démarche est en lien avec l'arrivée en 2022 du Plan de transformation des ESAT.

La participation au dispositif Handiwork permet à 3 personnes de l'ESAT de travailler une après-midi par semaine dans une enseigne de supermarché de la région tarbaise, avec un financement partagé entre l'entreprise et l'ESAT. Ce dernier dispositif se poursuit pour la seconde année consécutive.

Pour les jeunes adolescents accompagnés en DITEP ou en IMPro, des temps de stages sont mis en place pour découvrir les métiers, sous différentes formes :

- Conventions de stage sur des périodes courtes (à partir d'une semaine jusqu'à 4 ou 5, le plus souvent sur des durées courtes pour commencer). Des entreprises, établissements publics ou associatifs partenaires sont repérés pour faciliter ces stages.
- Stages filés d'une ou deux journée(s) par semaine, sur des durées plus longues.

- **3 La Mobilité**

Dans le souci de répondre à une forte demande d'autonomie, différents projets menés avec les personnes accompagnées ont visé à développer leur capacité de mobilité : réalisation d'une piste d'éducation routière in situ sur le site de Lascazères également accessible aux partenaires ESMS et scolaires, la préparation au permis AM, B et la mise à disposition de scooter, simulateur de conduite prêté par la MSA et VAE pour se rendre en stage, ainsi que la formation au code de la route par une auto-école et l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur présentation à l'Examen Théorique Général.

Pour les plus jeunes, le travail commence par développer la capacité à se repérer dans l'espace. Ensuite, l'accompagnement éducatif, avec éventuellement la contribution d'un ergothérapeute, travaillera sur l'autonomie dans les transports en commun afin de faciliter l'accès à des activités de loisir, de stage et de scolarité.

L'obtention des ASSR 1 et 2 est travaillée avec les enseignants, le code de la route est travaillé d'abord par une sensibilisation puis par un accompagnement à l'entraînement avant de se présenter à l'examen.

- **4 Inclusion par le sport**

Depuis plusieurs années, par le biais du sport scolaire, de la fédération UNSS et de ASEI Sport Adapté nos jeunes sont amenés à participer à différentes rencontres sportives aussi variées que la lutte, les échecs, la pétanque, l'athlétisme, le cross, la natation...

L'inclusion par le sport se poursuit en 2025 sur le Bassin.

A ce jour nous avons développé notre réseau partenarial en contractualisant avec 10 clubs et associations sportives pour y faire participer

les personnes accompagnées. Grâce à ces différents clubs sportifs identifiés sur le département 65, il a été constaté dans les recherches que l'inclusion des personnes accompagnées si simple n'est pas si évidente pour tous et que la réalité en est autrement. Cette démocratisation apporte un regard nouveau sur les personnes en situation de handicap auprès du grand public. Les Jeux paralympiques ont permis d'offrir d'autres perspectives.

f) La formation des Personnes Accompagnées

La formation est à la fois une opportunité pour développer des savoirs, des savoir-faire, des savoir-être, et également une source de motivation. Elle suscite chez la personne accompagnée la capacité de se projeter, « Aller plus loin, Savoir-devenir ». L'intérêt de ces actions de formation pour les personnes accompagnées est de plus en plus significatif et il constitue un enjeu pour leur permettre d'être acteur de leur projet professionnel et de leur projet de vie.

**Résultats passage d'examens 2024/2025
Centre Roland Chavance :**

CFG certificat de formation générale

5 candidats présentés et 5 reçus
CAPA Certificat d'aptitudes professionnelles agricoles

1 candidat présenté et 1 reçu avec mention
Titre professionnel Employé Polyvalent en Restauration

4 candidats présentés et 4 reçus
CACES Cariste R482 (engins de chantier : minipelle)

5 candidats présentés et 4 reçus
Code de la route : 11 candidats présentés et 6 reçus

Permis B : 2 candidats présentés et 2 reçus.

ESAT

La politique de formation professionnelle des personnes accompagnées en ESAT est inscrite dans le projet d'établissement de l'ESAT. Il est souhaité que l'ensemble des personnes accompagnées bénéficie régulièrement d'une formation. Au même titre que les salariés, les personnes accompagnées en ESAT bénéficient d'un Compte Personnel de Formation (CPF). A ce titre le CPF est utilisé par les personnes accompagnées pour obtenir le permis de conduire, outil indispensable pour favoriser leur inclusion tant sociale que professionnelle.

Les thèmes abordés en 2025 ont été les suivants :

- BIENTRAITANCE
- DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES (NUMERIQUES)
- VALORISER SES SAVOIRS PASSEPORT COMPETENCES
- PREVENTION A LA SANTE (HYGIENE DE VIE, DU DOMICILE AU BUREAU)
- SECURITE AU TRAVAIL (CACES)
- VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE
- LES DROITS A LA FORMATION
- HARCELEMENT, RESEAUX SOCIAUX, ADDICTIONS
- PREPARATION ET ENTRETIEN DU MATERIEL ESPACES VERTS
- CODES DE LA ROUTE

Ces thèmes sont les traductions concrètes des missions de l'ESAT en lien avec le projet d'établissement.

g) Place des familles et de l'entourage

Nombre de CVS sur le Bassin : 3 CVS par an par établissement soit un total de 23 CVS. Nous constatons une vive implication des représentants des familles lors de ces CVS.

L'échange avec les familles et l'entourage est privilégié dans chaque établissement lors des événements institutionnelle annuelle : Fête de Noël, Kermesse, Galette des rois, groupes Barkley, café des parents et fête de l'été, PPA (réalisé dans l'année une fois par an comme le prévoit la réglementation).

L'échange avec les familles et l'entourage est privilégié dans chaque établissement et peut prendre différentes formes :

- Co-construction des Projets Personnalisés d'Accompagnement réalisés

annuellement conformément à la réglementation.

- Evénements festifs privilégiant les échanges informels (Fête de Noël, Kermesse, Galette des rois, fête de l'été, + café des parents).
- Accompagnement des familles, les assistantes sociales viennent en appui de la famille non seulement pour effectuer différentes démarches, mais aussi pour les accompagner dans l'adaptation à la situation de handicap de leur proche.
Dans certains établissements, des groupes Barkley ont été mis en place dans le cadre de l'accompagnement de familles d'enfant avec TDAH



5. La démarche qualité

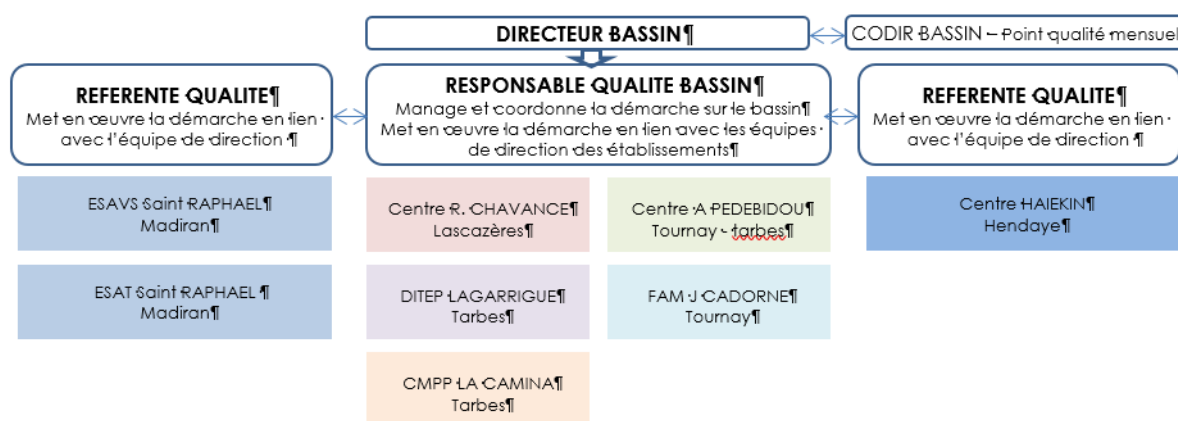
a) L'organisation de la démarche qualité dans le bassin

Au sein du Bassin Aquitaine Hautes Pyrénées la coordination de la démarche qualité est assurée par une **Responsable Qualité Bassin**. Du fait de son étendue géographique, une **référente qualité** est positionnée sur le **Centre Saint Raphaël** et une **autre référente** qualité pour le **Centre Haiekin**.

Dans les établissements, la démarche qualité est définie par les directeurs d'établissement
Architecture de la démarche qualité bassin :

sous la supervision du directeur bassin. Elle est portée par les équipes de direction et la responsable / référente qualité de l'établissement.

La démarche qualité est soutenue au niveau associatif par la Direction de la Qualité et des Droits des Personnes Accompagnées.



Pilotage de la démarche :

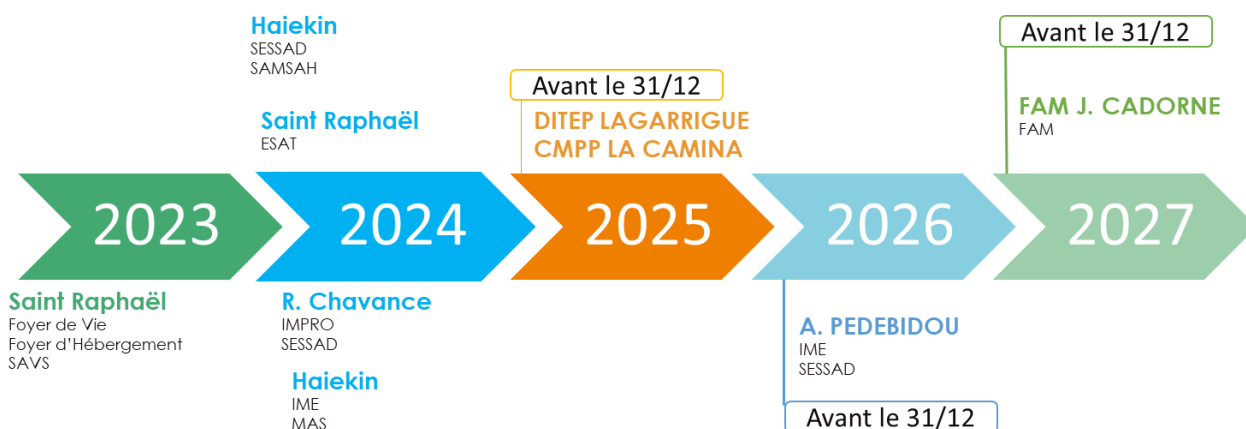
Le pilotage de la démarche est réalisé :

- Au niveau du bassin en CODIR Bassin pour définir les actions transversales à mettre en œuvre sur l'ensemble du bassin ainsi que suivre l'avancée des travaux et évaluations en cours.
- Dans chaque établissement avec la mise en place d'un **Comité de pilotage** dédié composé de membres représentatifs de l'équipe pluridisciplinaire. Ce Copil participe à l'**élaboration et au suivi du Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ)** en priorisant et en fixant les objectifs à atteindre afin d'améliorer l'accompagnement des personnes accueillies au quotidien. Il **réalise directement certains objectifs et actions**

(rédaction de procédures, protocoles...) ou décide de constituer **des groupes de travail** au sein desquels ses membres participeront activement.

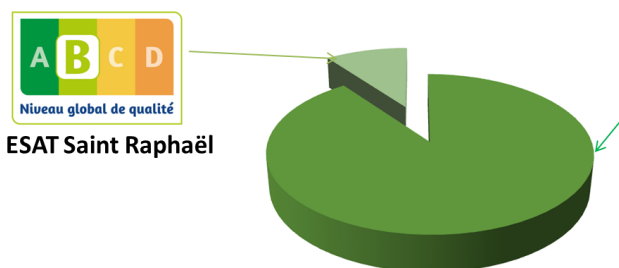
b) Les évaluations externes

Planification des évaluations externes sur le bassin



L'année 2025 a été marquée par la **publication sur Qualiscope** des résultats des évaluations réalisées depuis 2023 suivant le nouveau référentiel de la HAS présentant un niveau global de qualité atteint ainsi que le nombre de critères impératifs atteints.

Résultats de nos évaluations passées :



A l'exception de l'ESAT Saint Raphaël qui a atteint un niveau de qualité global B, l'ensemble des établissements du bassin ont atteint un niveau de qualité global A et validés l'ensemble des critères impératifs mettant ainsi en valeur le travail des professionnels au quotidien.

Suite à son évaluation l'ESAT Saint Raphaël a mené son plan d'actions et l'a transmis à l'ARS en mars 2025 comme le prévoit la procédure d'évaluation.

En 2026, une nouvelle évaluation se profile pour le SAMSAH, à savoir la certification CAP HANDEO Handicap Psychique. Cette évaluation, menée par le groupe HANDEO, se déroulera sur 3 journées, en présence de 3 évaluateurs. Elle est prévue pour novembre 2026. En amont, une période d'autodiagnostic sera réalisée en interne.

c) La mise en œuvre des droits des personnes accompagnées

CVS et Enquêtes de satisfaction

Dans les établissements non pourvus de CVS, les personnes accompagnées sont invitées à répondre à une enquête de satisfaction annuelle (SESSAD, CMPP, SAMSAH, SAVS, PCPE).

Des enquêtes de satisfaction ponctuelles sont organisées comme par ex à l'IEM sur la satisfaction de l'accompagnement à l'internat

ou sur l'usage du tutoiement/vouvoiement à l'ESAT St Raphaël.

Les représentants des personnes accompagnées et représentants des familles membres des CVS sont sollicités dans le cadre des évaluations externes d'une part lors de l'autoévaluation avec le remplissage d'une grille spécifique ainsi que lors d'une rencontre avec les évaluateurs lors de la visite.

En 2025, ce sont 23 CVS qui se sont tenus dans les différents établissements du bassin.

2025 était également une année d'élections pour le renouvellement des CVS et du CPP. Les établissements du bassin ont organisé la tenue de ces élections au sein de leurs structures. Les personnes accompagnées ont été invitées à voter, aidées par les professionnels.

d) Les temps forts

Le recueil et le traitement des évènements indésirables :



L'année 2025 a permis la poursuite de l'acculturation des équipes au signalement des Evènements Indésirables en interne et à la fiabilisation de leur analyse. En 2025, plus de 350 Evènements Indésirables ont été déclarés en interne sur le bassin, ce qui démontre une appropriation de la procédure par les professionnels.

Etablissement	Evènements Indésirables			Evènements Indésirables Graves		
	du 01/09/2023 au 31/08/2024	du 01/09/2024 au 31/08/2025	Evolution	du 01/09/2023 au 31/08/2024	du 01/09/2024 au 31/08/2025	Evolution
Centre Haiekin	81	96	19%	6	12	100,00%
Centre St Raphaël	14	8	-43%	1	2	100,00%
Centre R Chavance	82	73	-11%	0	1	
Centre A Pédebidou	63	25	-60%	1	1	
DITEP Lagarrigue	90	71	-21%	10	1	-90%
CMPP La Camina	6	21	250%	0	0	
FAM Cadorne	121	61	-50%	3	0	

Cette année a aussi été marquée par la poursuite de l'organisation de Comité de Retour d'Expérience (2 CREX organisés en 2025) suite à l'augmentation de la fréquence d'événement relatifs à des comportements problèmes au DITEP.

Plan de prévention du risque de maltraitance et de violence



Dans l'ensemble des établissements du bassin, la promotion de la bientraitance et la lutte contre la maltraitance a toujours été une ligne directrice des établissements. Nous avons poursuivi la diffusion de la Politique Associative d'une part en

organisant sa présentation par les équipes de la Direction de la Qualité et des Droits des Personnes Accompagnés du siège et l'appropriation des outils associatifs. A ce jour, ceux sont 9 établissements qui ont finalisé leur Charte pour un accompagnement bientraitant et leur Plan de Prévention des Risques de Maltraitance.

Le recueil des plaintes et réclamations



Nous avons poursuivi les actions de sensibilisation auprès des professionnels pour déployer la **procédure "Plaintes et réclamations"** sur les établissements des Hautes Pyrénées. Ceux sont 22 plaintes et réclamations qui ont été enregistrées conformément à la procédure.

Sur le département 64 spécifiquement, les formulaires de Suggestions et insatisfactions ont cette année encore été utilisés, uniquement par les familles des personnes accompagnées. Quatre fiches sur la MAS et une fiche sur l'IME ont ainsi été traitées par le CODIR Qualité. Ces fiches émanaient systématiquement d'un parent et relevaient de plusieurs problématiques (linge, RH, traitement médicaux, ...). Les réponses apportées ont par ailleurs fait l'objet d'échanges avec les

membres des CVS, de manière totalement anonymisée.

Accompagnement méthodologique au recueil des données SERAFIN

La RAQ en collaboration avec la RAF et la Chef de bureau de la comptabilité ont aidé méthodologiquement les établissements pour enfants au recueil des données SERAFIN. L'accompagnement a consisté à la déclinaison pratique de la méthodologie et proposition et mise en place d'outils de recueil, à l'organisation de rencontres hebdomadaires pour le suivi de l'avancée du recueil et des difficultés rencontrées et à la vérification de la cohérence des données recueillies avant leur envoi

e) Les thèmes travaillés spécifiques à chaque établissement

Centre Ro-land Chavance	Démarche d'élaboration du nouveau projet d'Etablissement Mise en place d'un Comité Communication pour faire connaître aux professionnels, personnes accompagnées les activités, évènements réalisés Mise à jour du plan bleu
Centre Adolphe Pé-debidou	Engagement dans une démarche d'évaluation Cap Handéo suivant les référentiels autisme et polyhandicap avec réalisation d'une évaluation à blanc en interne Réalisation d'un diagnostic sur le circuit du médicament et formalisation de procédures relatives à la sécurisation du circuit du médicament Mise en place d'une réflexion collective pour améliorer la procédure d'élaboration du PPA avec organisation d'une journée dédiée Mise à jour du DAMRI Mise à jour du Projet d'Etablissement conformément à la nouvelle trame associative
Centre Saint Raphaël	Mise à jour du plan Bleu Mise en place d'une réflexion pluriprofessionnelle sur l'usage du tutoiement / vouvoiement en y associant les personnes accompagnées Mise à jour du Règlement de fonctionnement Adaptation de la Charte pour un accompagnement bientraitant Transmission du Plan d'actions à 6 mois suite à l'évaluation de l'ESAT St Raphaël aux autorités de tarification en mars 2025
FAM Jean Cardorne	Organisation d'une action de sensibilisation auprès des familles des personnes accompagnées sur la personne de confiance et les directives anticipées Mise à jour du DAMRI Mise à jour du Projet d'Etablissement conformément à la nouvelle trame associative Organisation d'une action de sensibilisation sur la bientraitance et déclinaison du Plan de prévention des risques de maltraitance prévu en novembre 2025
DITEP Lagarigue	Préparation de l'évaluation selon le référentiel de la HAS prévue en décembre 2025 Réalisation d'un diagnostic sur le circuit du médicament et formalisation de procédure relative à la sécurisation du circuit du médicament Mise en place d'actions d'amélioration définies suite à l'autoévaluation sur les thématiques suivantes : réflexion éthique, plan de retrait, douleur, révision de la procédure PPA Organisation de 2 CREX Organisation de sensibilisation sur les thématiques suivantes : comportements / problèmes, la réflexion éthique, les droits des personnes accompagnées Mise à jour des documents : Projet d'Etablissement conformément à la nouvelle trame associative, Livret d'Accueil, Règlement de fonctionnement, Plan Bleu
CMPP La Camina	Préparation de l'évaluation selon le référentiel de la HAS prévue en décembre 2025 Poursuite du travail sur le parcours d'un enfant en CMPP et sur la mise à jour de la procédure PPA Mise à jour des documents : Projet d'Etablissement conformément à la nouvelle trame associative, Livret d'Accueil, Règlement de fonctionnement, Plan Bleu Organisation d'actions de sensibilisation sur la Démarche éthique, les droits des personnes accompagnées, la bientraitance Organisation de la démarche Ethique Déclinaison de la Charte pour un accompagnement bientraitant et du Plan de Prévention des risques de maltraitance

Centre Haiekin	◦ Déploiement, accompagnement des professionnels à l'utilisation du logiciel LIVIA ◦ Mise en place d'un groupe de travail relatif à l'élaboration et la refonte du modèle de PPA ◦ Mise à jour des documents règlementaires : DAMRI, Plan Bleu ◦ Lancement de la démarche d'actualisation du PE du SAMSAH ◦ Lancement de la démarche de certification CAP HANDEO Handicap Psychique sur le SAMSAH ◦ Mise en place et suivi de la cellule maltraitance déclenchée pour une personne accompagnée de la MAS sur plusieurs semaines ◦ Elaboration de procédures spécifiques aux risques routiers (Risques Routiers / en cas de panne ou d'accident / organisation des transports IME) en lien avec le Peloton de Gendarmerie d'Anglet ◦ Prévu sur décembre 2025 : (re)sensibilisation des professionnels et actualisation des outils relatifs à la lutte contre la maltraitance ◦ Réflexion sur un projet de guidance parentale à destination des familles de l'IME et du SESSAD ◦ Lancement d'un groupe de travail sur la démarche palliative en lien avec l'organisme Alliance 64 ◦ Le dispositif « Transition écologique », démarche lancée en octobre 2025 avec diagnostic et états des lieux chiffrés, plan d'action, formations et sensibilisation auprès d'ambassadeurs relais et évaluation à avril 2026.
----------------	---

f) Les projets d'Etablissements

Suite à la publication de la nouvelle trame associative des Projets d'Etablissements qui comprend entre autres l'intégration de la Politique Associative Promotion de la Bienveillance et Prévention de la Maltraitance, les projets d'établissements du DITEP, du CMPP, du FAM, de l'IEM et du SESSAD Pédebidou ont été revus.

Le Centre Roland Chavance a procédé à l'élaboration de son nouveau projet d'établissement 2025 – 2030. Pour cela, un COPIL « projet d'établissement » a été mis en place en s'appuyant sur le COPIL qualité en y associant de nouveaux professionnels. Des groupes de travail ont été constitués, avec des profils correspondant aux thèmes abordés.

A partir de la construction des objectifs stratégiques et opérationnels, des actions d'amélioration ont été définies pour les cinq ans à venir.

La planification des projets d'établissement à venir a été revue comme suit :

ETABLISSEMENT	commentaires	2025			2026 calendrier détaillé par etbt (report / anticipation / dates CPP)											
		oct	nov	dec	janv	fev	mars	avr	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	dec
CENTRE HAEIKIN (IME)	CPP 2027															
CENTRE HAEIKIN (MAS)	CPP 2027															
CENTRE PEDEBIDOU (IEM-SESSAD)	MAJ 2025 - dérogation report CPP 2027															
CENTRE ROLAND CHAVANCE (CMPRO)	approbation CPP 2025	relecture DDPI PE complet	consult. CVS/CSE - validation DB - consult.	approbation PE CPP 2026												
CENTRE ROLAND CHAVANCE (SESSAD)	approbation CPP 2025	relecture DDPI PE complet	consult. CVS/CSE - validation DB - consult.	approbation PE CPP 2026												
ESAT SAINT RAPHAEL	CPP 2027															
FOYERS SAINT RAPHAEL	CPP 2027															
SAVS SAINT RAPHAEL	CPP 2027															
CMPP LA CAMINA - PCPE	CPP 2027								diagnostic + note stratégique				Relecture + Validation NS			
FAM JEAN CADORNE	CPP 2026				diagnostic + note stratégique			Relecture + Validation NS					relecture DDPI PE complet	consult. CVS/CSE - validation DB	approbation PE CPP 2026	
DITEP LAGARRIGUE	CPP2027													diagnostic + note stratégique		
SAMSAH 64	CPP 2026			diagnostic + note stratégique			Relecture + Validation NS						relecture DDPI PE complet	consult. CVS/CSE - validation DB	approbation PE CPP 2026	

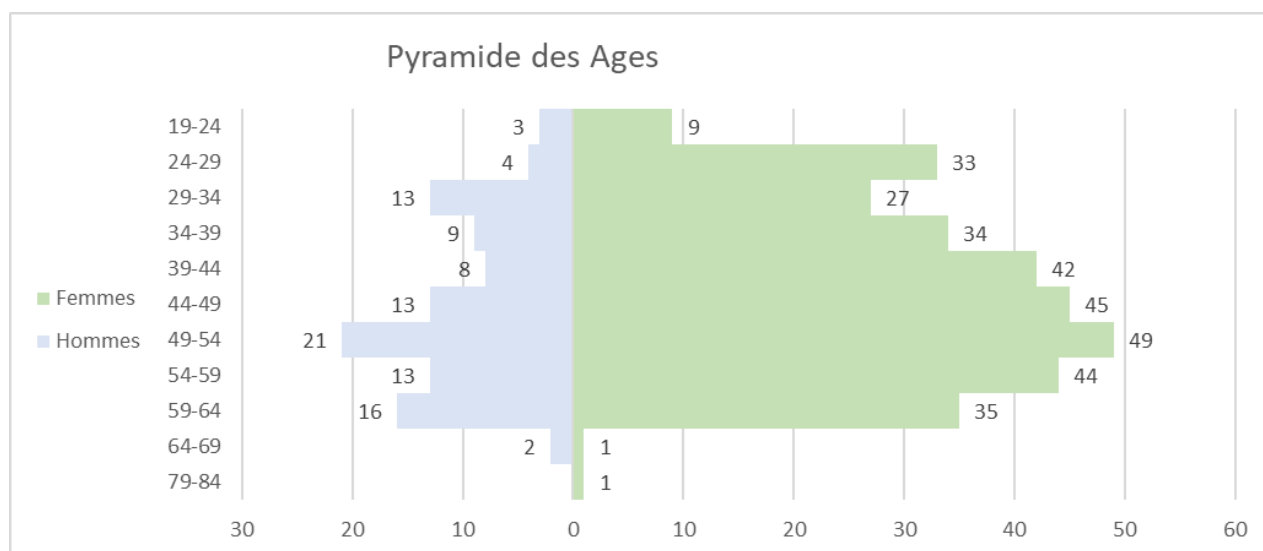
g) Le développement des actions de communication

Deux nouveaux correspondants communication ont été mis en place sur le bassin : un pour les établissements du 65 et un sur le Centre Haiekin ce qui nous a permis de développer notre visibilité aussi bien au sein de l'ASEI via des publications régulières sur MONA ou via les réseaux sociaux avec le relai sur le compte LinkedIn de nos actions telles que le la

démarche Co-développement initiée sur le bassin ou les actions mises en œuvre avec la taxe d'apprentissage à Chavance. Un COPIL Communication a été mis en place à Chavance. Notre visibilité sur les réseaux sociaux s'améliore avec un compte Facebook pour la Champignonnière de Madiran et le Centre Roland Chavance à venir.

6. Les salariés

a) Les points à souligner

**102****HOMMES****320****FEMMES****47 ANS****Age moyen****45 ANS****Age moyen**

320 Femmes et 102 Hommes sur le Bassin 64/65.

La grande majorité des femmes (58%) a entre 39 et 59 ans.

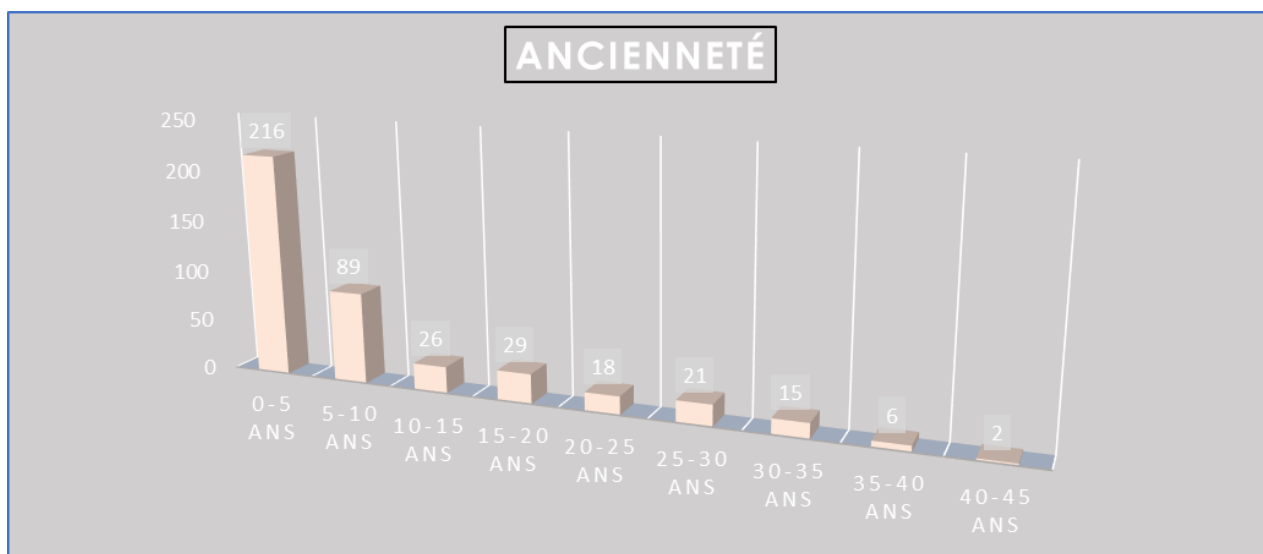
La grande majorité des hommes (37%) a entre 49 et 59 ans.

Le choc démographique annoncé depuis des années arrive dans nos établissements. Les caractéristiques démographiques des effectifs ont été façonnées par l'histoire de l'association et de l'établissement.

La pyramide des âges est donc un bon indicateur qui joue un rôle déterminant sur plusieurs points. Elle permet de :

- mieux anticiper les départs à la retraite
- maintenir l'implication des salariés vieillissants
- réaliser des prévisions sur les réels besoins en termes de compétences
- faciliter l'élaboration d'un Plan de Développement des Compétences
- organiser l'entreprise sur du moyen et long terme.

En conséquence, l'analyse de la pyramide des âges du bassin 64/65 nous permet de définir une stratégie. Prendre les bonnes décisions au bon moment notamment lors des embauches et de la construction du Plan de Développement des Compétences.

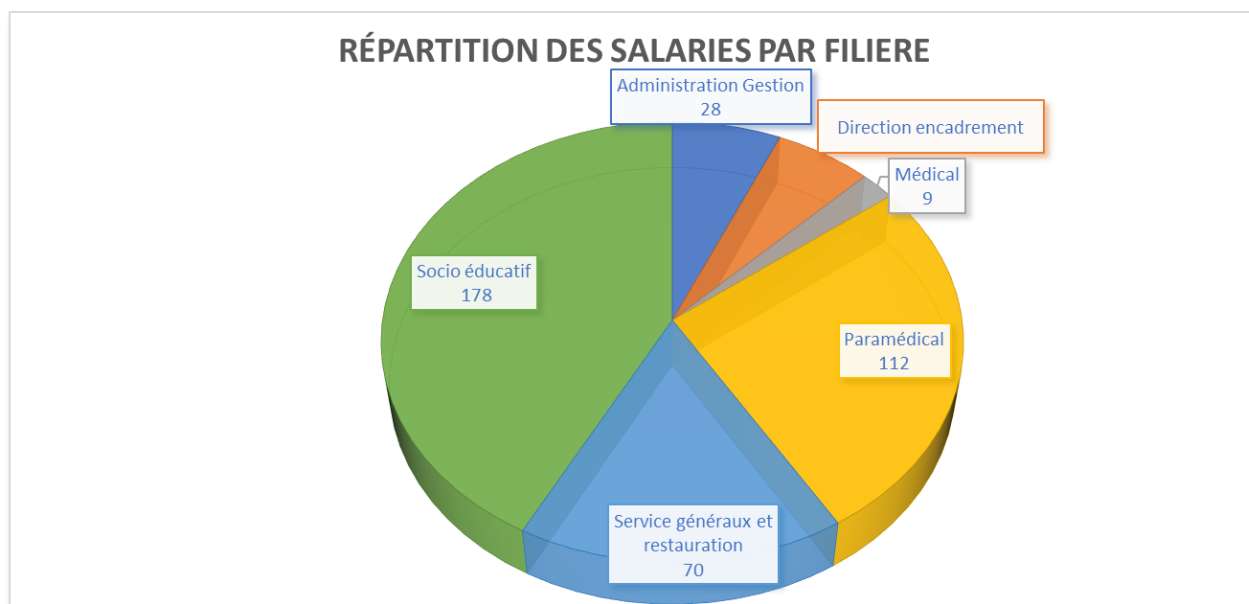


Nous constatons sur le Bassin que 294 salariés sur 426, soit 69%, ont une ancienneté comprise entre 0 et 10 ans.

La durée moyenne qu'un salarié passe chez le même employeur en France est de **11 années** où se situe aussi la moyenne européenne. L'idée de garder le même

L'ancienneté moyenne est de 9 ans.

employeur toute sa vie pourrait aujourd'hui sembler invraisemblable pour de nombreux jeunes actifs, pourtant, ceci n'était pas si rare il y a encore une génération.



Le secteur du médico-social poursuit sa mutation entamée il y a plusieurs décennies sous l'impulsion de l'encadrement législatif et réglementaire. Directement impacté par les évolutions structurelles de la société,

notamment le vieillissement de la population et les polypathologies associées, le médico-social se structure dans le but d'améliorer la prise en charge globale des différents publics.



Une embauche difficile dans le secteur du médico-social.

Suite à une enquête menée de juin à septembre 2021, les organismes du secteur ont dressé un diagnostic alarmant du recrutement dans le secteur de l'action sociale en France. Ils mettent ainsi en exergue les causes et conséquences de ces insertions professionnelles difficiles.

Quelles en sont les causes ?

Différentes études mettent en lumière les conditions de travail difficiles de certains employés. Rythme, pénibilité des missions, postes non pérennes... Ces facteurs déterminants peuvent dissuader le personnel qualifié à travailler dans le secteur médico-social. Nous devons donc être plus attentifs aux conditions de travail des nouveaux embauchés.

Les conséquences d'une insertion professionnelle difficile

Le secteur du médico-social souffre d'un manque de personnel. D'après les derniers sondages réalisés par la Fehap, 5% des

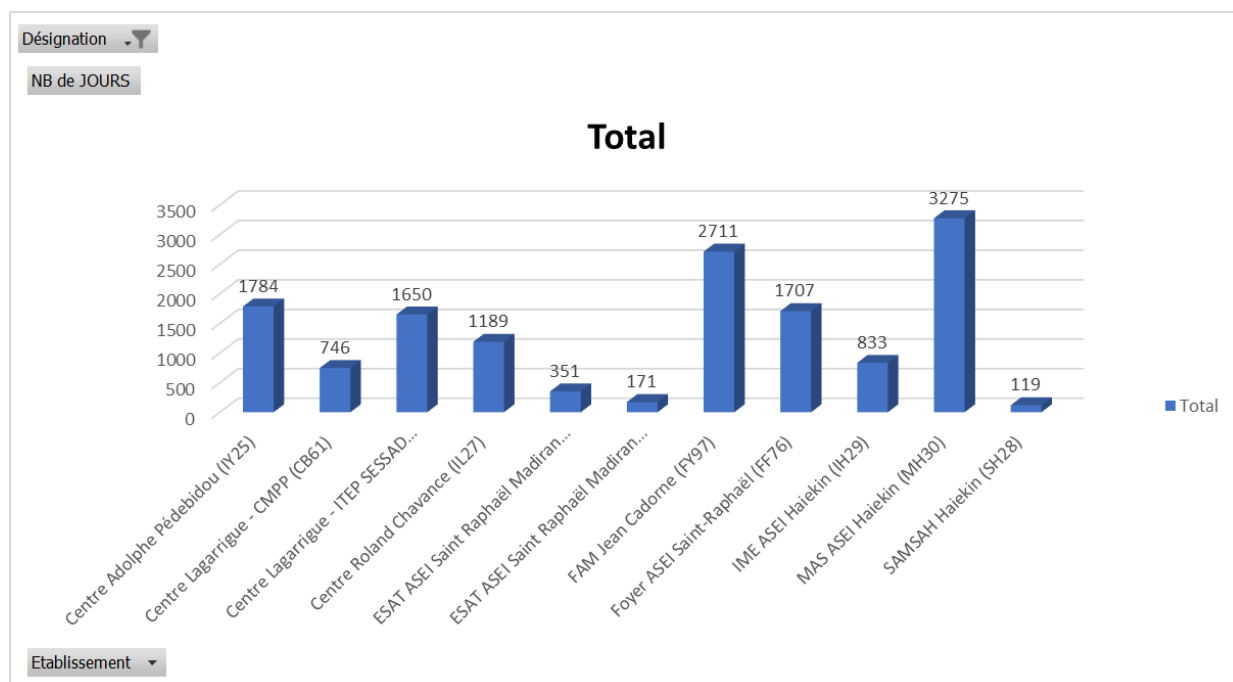
postes seraient non pourvus en milieu d'année. Dans le bassin, nous sommes à 2% de postes non pourvus, en deçà de la moyenne du secteur. Nous devons rester vigilants sur l'accueil et la formation des nouveaux embauchés.

Le turnover des professionnels est une autre conséquence de cette pénurie d'embauches dans le secteur. Les difficultés de recrutement s'accompagnent ainsi d'une difficulté à maintenir les professionnels déjà en poste.

Pour réduire le turnover, nous devons agir dans la **fidélisation de nos salariés** en :

- Signant un accord d'entreprise au 1er octobre 2024
- Favorisant un meilleur équilibre des salariés entre la vie professionnelle et vie privée tout en assurant nos missions.
- Améliorer le bien-être sur le lieu de travail (35% des aspirations des salariés)
- Repenser nos pratiques managériales laissant une large place à la confiance, à la responsabilisation et à l'autonomisation des collaborateurs dans le respect des équipes.

b) L'absentéisme

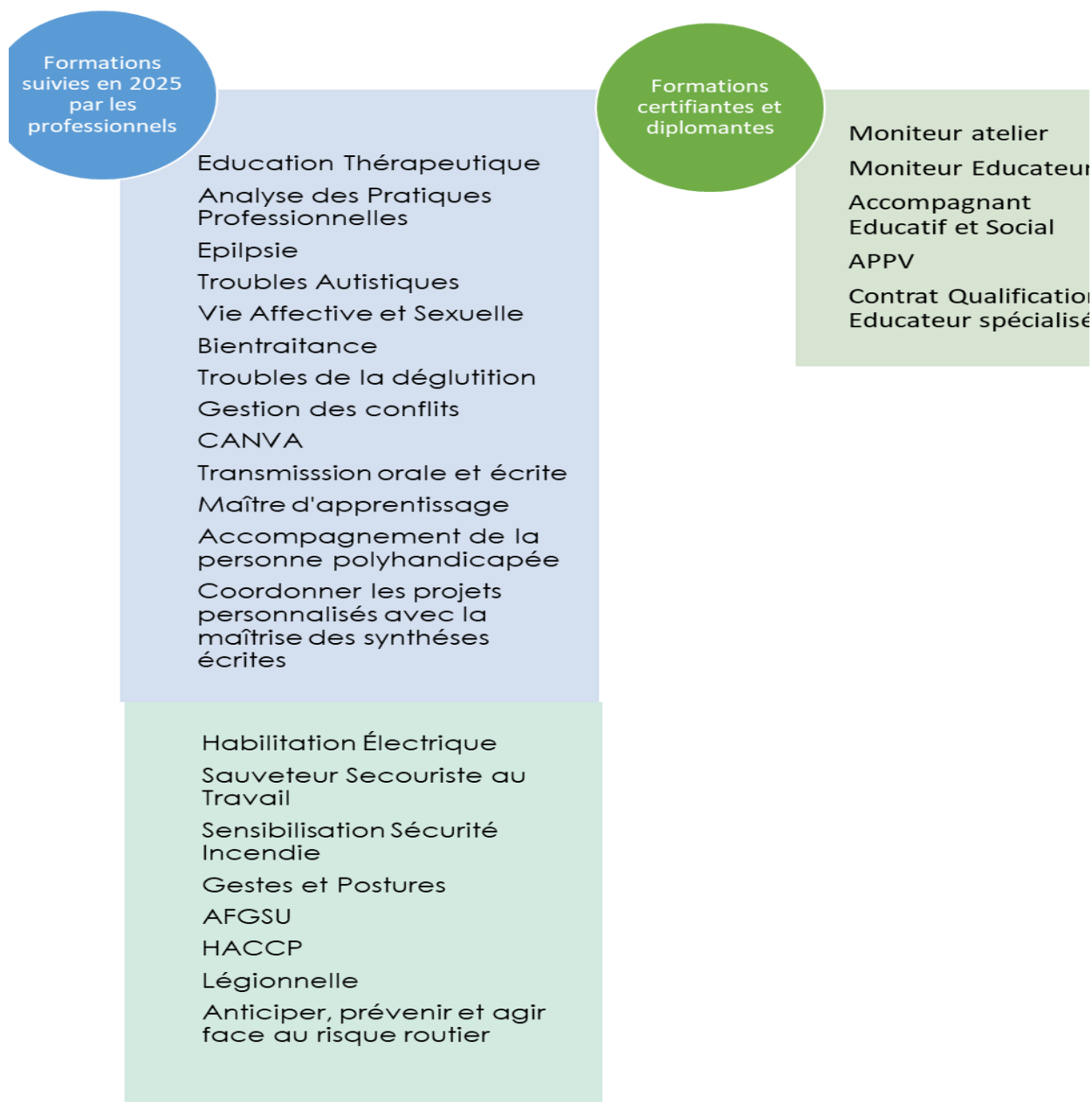


 215 FORMATIONS	 313 SALARIES AYANT BENEFICIE D'UNE FORMATION
 11 410 HEURES DE FORMATION	 74 % SALARIES AYANT BENEFICIE D'UNE FORMATION

c) La formation en 2025

Dans les établissements du bassin, la politique de formation est adoptée de manière formalisée dans le Plan de Développement des Compétences de chaque établissement. Elle

ne l'est qu'après un ensemble de convergences entre le projet associatif et nos 3 ambitions, les valeurs associatives, les considérations pédagogiques et les pratiques professionnelles. En moyenne, chaque salarié bénéficie d'au moins deux formations par an.





7. La Qualité de Vie et les Conditions de Travail

La démarche QVCT

➤ Contexte

- L'ASEI participe à une expérimentation QVCT lancée par l'ARS et l'ARACT Occitanie.
- Trois établissements ASEI sont impliqués, dont le DITEP Lagarrigue.
- Objectif : améliorer la qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) par une démarche collective et participative.

➤ Coopération inter-DITEP

- Rencontres régulières entre les trois DITEP ASEI selon la méthode ACIA (Action Collective Innovante et Apprenante).
- Objectifs :
 - Échanges entre pilotes.
 - Partage de pratiques.
 - Inspiration mutuelle.
- Suivi assuré au niveau de l'organisme gestionnaire via des comités de pilotage avec la direction générale.

DATES RENCONTRES COPIL OG	OBJECTIF DE LA RENCONTRE
12/07/2023	Présentation et cadrage de la démarche
29/02/2024	Point d'étape et ajustements au cadrage
02/07/2024	Définir les leviers d'action, les freins et les opportunités de la démarche QVCT
04/12/2024	Bilan sur l'expérimentation et définition des perspectives

➤ Déroulement de la démarche



- **26 février 2024** : réunion générale de lancement
 - Présentation de la démarche et du trinôme.
 - Appel à volontariat pour constituer le comité QVCT.
 - Identification des « cailloux dans la chaussure » (problèmes organisationnels récurrents).
- **11 mars 2024** : première réunion du comité QVCT pour cadrer la démarche.
- **État des lieux début 2024** : deux sujets prioritaires identifiés :
 - Clarification des rôles dans la constitution des dossiers MDPH.
 - Organisation des transports.

➤ Espaces de discussion sur le travail (EDT)

- **13 mai 2024** : EDT sur l'organisation des transports.
- **17 mai 2024** : EDT sur les dossiers MDPH.
- Analyses et propositions présentées au comité QVCT.

➤ Actions expérimentées

- Mise en place d'un tableau en ligne partagé pour gérer les réservations de véhicules.
- Élaboration d'une méthode clarifiant les rôles et étapes de constitution des dossiers MDPH.

➤ Phase d'expérimentation et pérennisation

- **Septembre – 18 novembre 2024** : phase d'expérimentation des solutions retenues.
- **Après novembre 2024** :
 - Évaluation des résultats par le comité QVCT.
 - Validation des actions efficaces.
 - Intégration durable des pratiques dans le fonctionnement des établissements.
 - Réflexion sur les modalités de poursuite de la démarche.



8. Les partenaires

Depuis plusieurs années, le bassin, a développé une habitude de travail avec ses différents partenaires des territoires de proximité. En fonction des projets personnalisés, les partenaires sont identifiés et mobilisés. Ces derniers peuvent être issus des secteurs scolaires, médico-sociaux, sanitaires, professionnels et citoyens.

Parallèlement, les éducateurs techniques des ateliers restauration (cuisine, lingerie, service), espaces verts, maçonnerie et menuiserie construisent et entretiennent un réseau de professionnels susceptibles d'accueillir les personnes accompagnées lors de stages de découverte ou de professionnalisation.

Afin d'accompagner et de sécuriser au mieux les parcours, un éducateur chargé d'insertion coordonne et étoffe les interactions avec le milieu protégé. Il intervient également dans le cadre du dispositif inter-associatif de l'emploi accompagné pour lequel l'ASEI est partenaire constitutif au côté de l'ADAPEI, l'AGAPEI, l'EPAS et l'APF.

L'institution se mobilise depuis plusieurs années pour favoriser l'inclusion des jeunes notamment à travers l'inscription dans diverses activités sportives (UNSS, inclusions lutte et échec avec des établissements scolaires du secteur, club de sport...) mais aussi à travers l'implication dans la vie locale et associative comme les projets jeunesse du territoire.

Une soirée des partenaires est organisée chaque année au Centre R. Chavance. Son objectif est de remercier tous les partenaires (secteur adultes) et de développer tous les partenariats qui accueillent les jeunes en stage dans leur établissement dans le cadre de leur formation professionnelle, et qui contribuent grandement aux projets des jeunes qui nous sont confiés. Ces partenaires sont essentiellement des chefs d'entreprise, des ESAT, des missions locales, des associations, l'éducation nationale, la MDPH...etc.

Lors de cette manifestation est prévue en fin d'après-midi la visite de nos ateliers, guidée et présentée par les jeunes.

Les ateliers restauration et service organisent un apéritif dinatoire qui est servi en début de soirée dans une ambiance musicale. Cette soirée est toujours très appréciée et permet de faire découvrir le centre Roland Chavance, d'échanger des lieux de stage et de renforcer les partenariats pour les jeunes.

S'est tenu un **café-parent** à l'accueil de nuit de la Sendère animé par l'UDAF qui a permis d'apporter des informations sur les démarches relatives à la mesure de protection, aux familles des futurs jeunes majeurs ; à cette occasion l'UDAF a présenté et échangé sur ses missions.

Au sein du Centre Haiekin, nous avons eu à cœur cette année, de privilégier et renforcer les partenariats avec différents organismes du **domaine de la prévention médicale**. Ainsi, les personnes accompagnées de la MAS et de l'IME ont pu bénéficier d'un dépistage dentaire organisé par l'UFSBD, en lien avec les équipes d'Haiekin. Présents sur site durant 2 à 3 jours, les équipes de l'UFSBD examinent les personnes accompagnées, et rendent des préconisations de soins.

Sur le même modèle, Les Opticiens Mobiles interviennent également depuis plusieurs années maintenant, au bénéfice des personnes accompagnées de la MAS et de l'IME. Nous mettons par ailleurs tout en œuvre pour que les personnes accompagnées aient accès aux différents dépistages des cancers :

- ✓ Cancer du sein : le centre de dépistage des Pyrénées-Atlantiques interviendra auprès de nos infirmières pour les former à la palpation des patientes
- ✓ Cancer colorectal : les kits nécessaires au dépistage ont été réceptionnés. Les prélèvements sont en cours.
- ✓ Cancer du col de l'utérus : partenariat en cours d'élaboration avec Handi gynéco
- ✓ Cancer de la prostate : organisation régulière des prises de sang nécessaire aux contrôles des marqueurs.

9. La Responsabilité Sociétale des Entreprises

La RSE se définit comme l'intégration volontaire par les entreprises et les organisations de préoccupations sociales, sociétales et environnementales à leurs activités et missions. Dans le projet associatif, l'ambition 3 met en avant la volonté d'agir et d'innover de manière durable et responsable pour des parcours singuliers et adaptés :

- Innover pour garantir une réponse adaptée à la demande, en mobilisant les compétences et l'engagement des professionnels,
- Développer des partenariats et des synergies territoriales en appui à la demande,
- Anticiper et accompagner les transitions RSE.

Afin de développer l'axe environnemental, social et sociétal au sein de l'ASEI, a été créé le projet "Périscopes RSE" composé de personnes relais RSE identifiées dans les Bassins de l'ASEI, animé par une cheffe de projet RSE ASEI et piloté par la directrice générale de l'association. Avec la mise en place de l'équipe projet Périscopes RSE, l'ASEI réaffirme son souhait de donner une place centrale à la RSE, afin qu'elle soit un moteur d'actions.

Engagement mobilité durable

Depuis 2023, les salariés de l'ASEI peuvent bénéficier d'un forfait "mobilités durables" qui vise à inciter les salariés à opter pour des moyens de transport alternatif plus écologique pour se rendre au travail (co-voiturage, autopartage, vélo mécanique ou à assistance électrique, trottinette, mono roue, gyropodes, skateboard, hoverboard ou roller).

Aussi, l'intégration de la démarche RSE se développe progressivement sur notre département rural avec des locations de véhicules hybrides et ce, dernièrement par la mise à disposition d'une borne électrique au

CMPP LA CAMINA/AGENCE BASSIN, accueil de jour et de nuit à Tarbes.

En perspective : Création en 2026 d'une chaufferie bois au centre Roland Chavance pour alimenter le Château, les classes et l'accueil de nuit du Parc, afin de supprimer trois chaufferies fuel.

Gestion et économie de l'eau

Les actions de sensibilisation et suivi de la consommation d'eau :

Installation d'un récupérateur des eaux de pluie avec une cuve d'une capacité de 80m³, pour le nettoyage de la champignonnière à Madiran.

Gestion et tri des déchets

Les établissements du bassin 64/65 s'engagent depuis plusieurs années à trier leurs déchets à la source. Ce geste nous permet de recycler plus d'emballages (différents containers mis en place : carton, papier, plastique, métal) et de participer, à notre échelle, à la protection de nos ressources et de notre environnement. Pour ce faire des poubelles de tri sélectif ont été mise en place dans l'ensemble des bureaux.

- Au centre Roland Chavance, une nouvelle ligne de tri à la cafétéria a été mise en place : réflexion sur la méthode de tri, lien avec l'équipe de la cuisine centrale, affichages, réalisation des protocoles, journée de sensibilisation et d'explication, suivi des actions lors des temps du repas et pesées sur une période de trois mois.
- Recyclage de l'ensemble des déchets verts sur le site de Lascazères et mise en place d'un cercle vertueux permettant de fertiliser les plantations grâce au terreau ainsi autoproduit.
- Visite du centre de tri de Capvern, de la Déchetterie et du Relais de Vic en Bigorre (Adour Environnement).

- Participation au festival Zéro déchet (exposition de sculptures réalisées avec du métal de récupération, escape game)

Économie de plastiques (utilisation de gourdes par les enfants, verres et assiettes écocup, etc....)

Recyclage : Les cartouches d'encre, les piles et petites batteries sont également recyclées sur chaque établissement.

Sur le département du 64, le Centre Haiekin se lance dès cette fin d'année 2025 dans une campagne de transition écologique. Cette démarche, financée par l'OPCO, prévoit l'intervention d'un consultant externe, au sein même de l'établissement. Le cabinet retenu "Le Carrefour des Compétences", apportera des préconisations sur 5 thématiques retenues :

- Réduction de la consommation énergétique

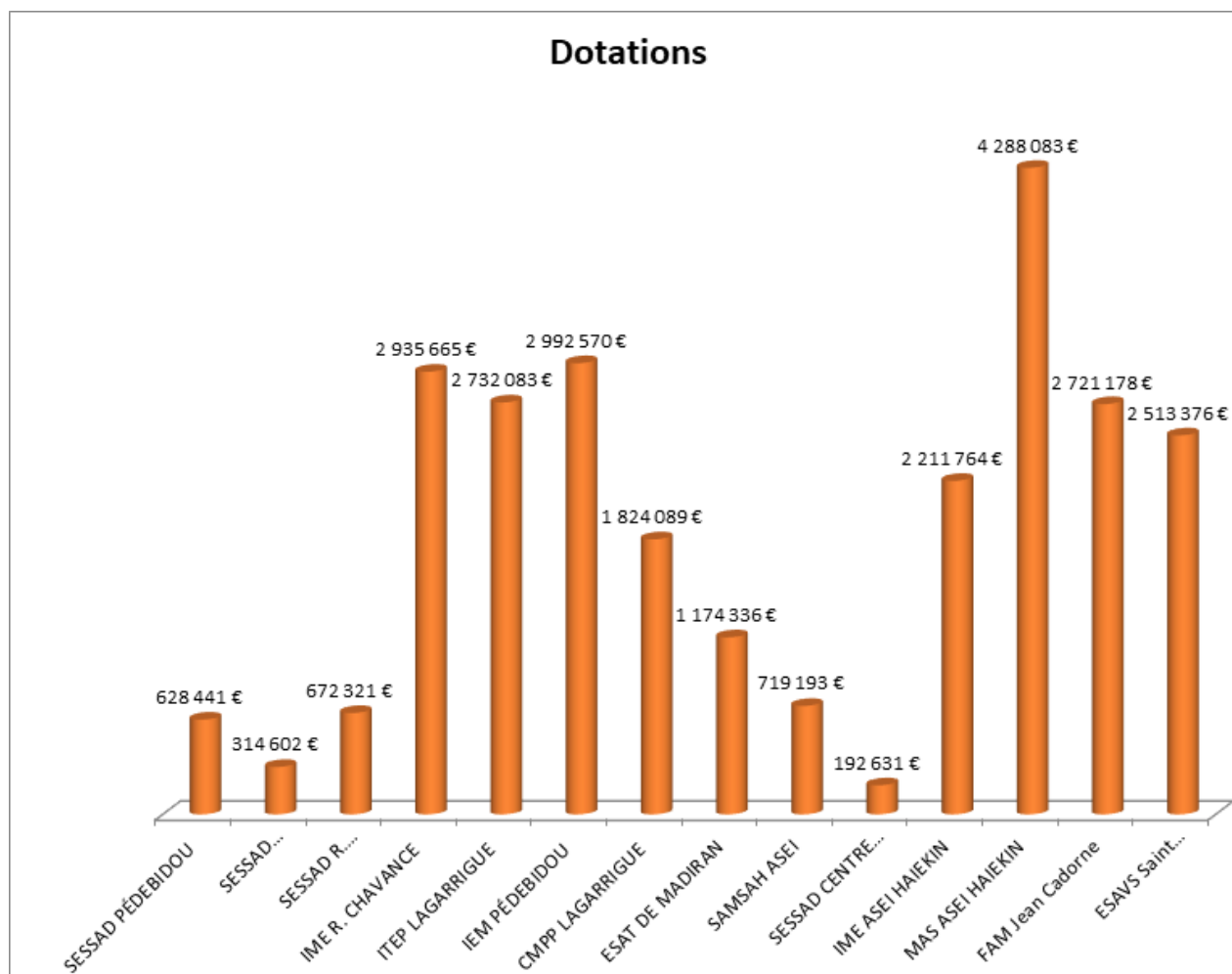
- Réduction du gaspillage alimentaire
- Optimisation des transports et mobilité décarbonée
- Réduction et tri des déchets
- Optimisation de la gestion informatique / téléphonie et dématérialisation

Cette démarche sera participative et prévoit la mise en place d'un plan d'actions et l'identification de leviers, tout en restant vigilant aux spécificités du public accueilli, et à la qualité de l'accompagnement au quotidien.



10. Financier

a) Les dotations

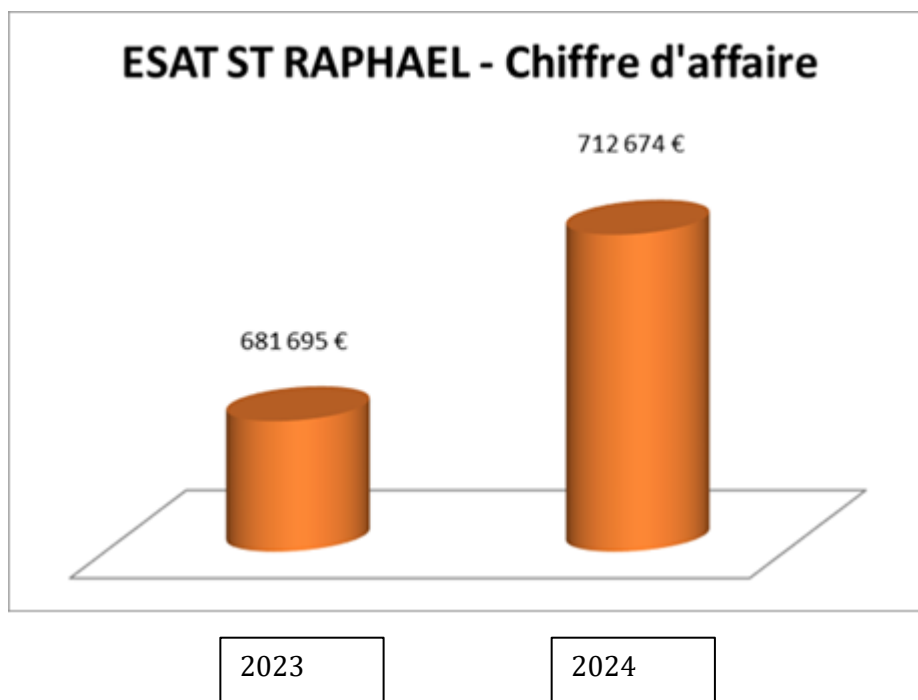


Les principaux financeurs du bassin 64/65 sont l'ARS 31 pour les établissements du CPOM Occitanie, l'ARS 65 et le CD 65 pour les établissements hors CPOM et l'ARS 64 avec le CD 64 pour le CPOM Nouvelle Aquitaine.

Les négociations pour le CPOM CD 65 (ESAVS ST RAPHAEL et FAM CADORNE), l'ARS 64 (Centre HAIEKIN) sont en cours ainsi que pour le renouvellement du CPOM Occitanie.



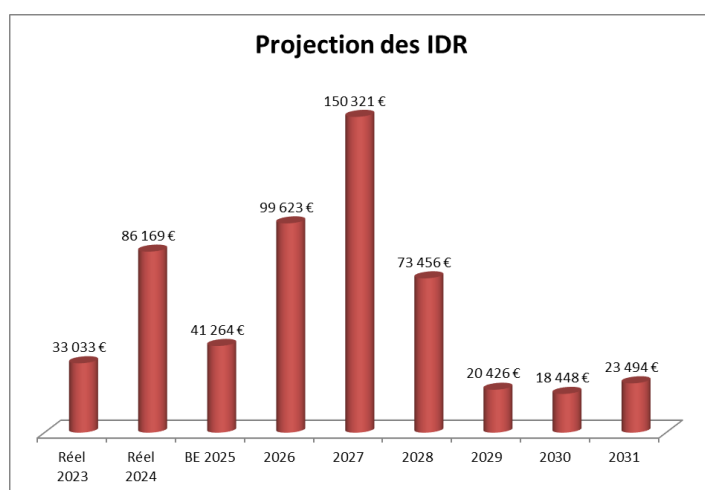
b) Les chiffres d'affaires



Nous constatons un bon niveau d'activités sur l'ensemble des ateliers de l'ESAT (progression +4.5% de 2023 à 2024), où cette tendance continue de se confirmer sur le premier semestre 2025. Cependant, les coûts d'achats des matières premières et de transports relatifs à la production des champignons ne cessent d'augmenter et en conséquence absorbent l'ensemble de nos marges. De même,

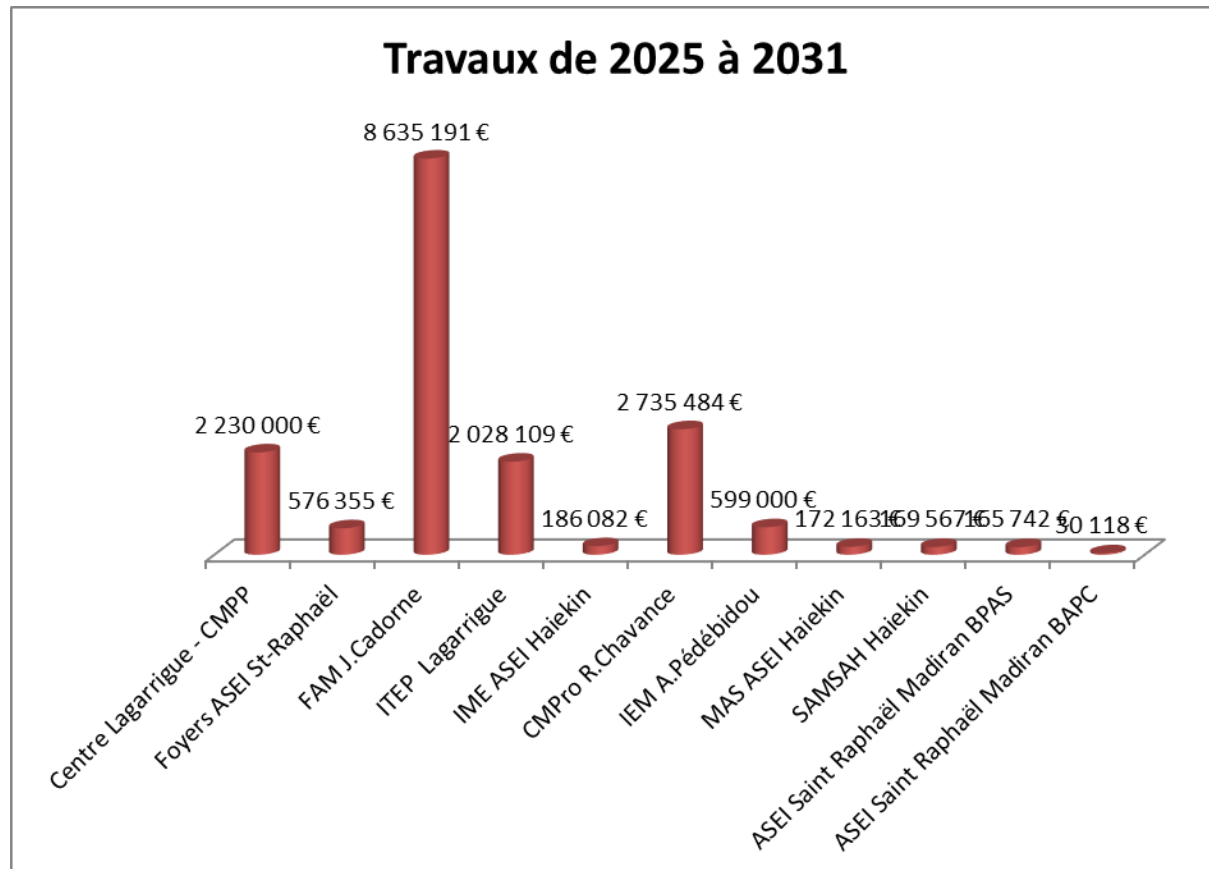
l'augmentation des fournitures et des réparations des matériels en espaces verts fragilisent nos activités. De fait, nous poursuivons la diversification de clientèle, de recherche et développement de produits dérivés et de moyens de distribution de nos productions afin d'absorber les coûts et améliorer notre rentabilité.

c) Les Indemnités de Départ à la Retraite



Au vu de notre pyramide des âges, nous constatons des projets de départ à la retraite assez nombreux sur la période mais, régulièrement, dans les faits, les départs sont assez souvent décalés et nous disposons pour partie des provisions qui permettent d'amortir les impacts.

d) investissement

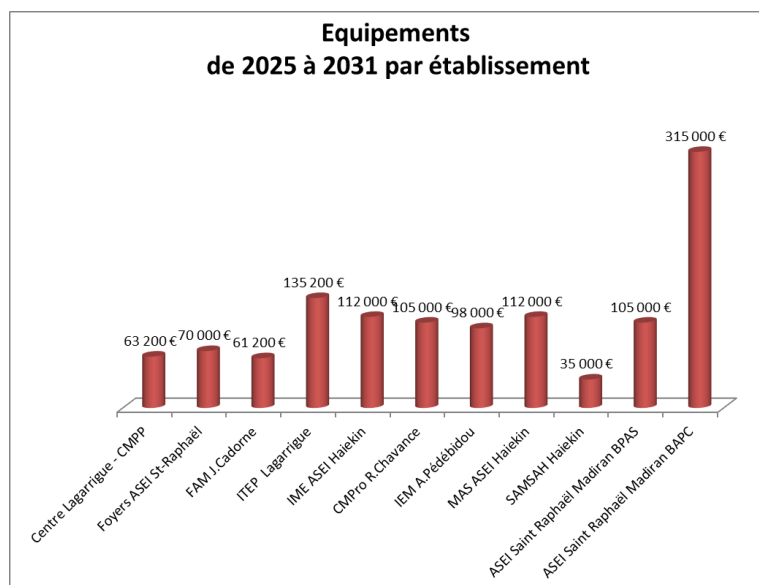


Les principales réalisations en cours :

- Finalisation de la création d'un nouveau CMPP et de l'agence Bassin
- Réhabilitation des locaux rue Larcher avec modernisation et performance énergétique DITEP Lagarrigue et relogement des unités des grands.
- Réhabilitation avec extension et mise aux normes accès hébergement des villas et accessibilité restaurant pédagogique en 2025, en 2026 remplacement de la chaufferie par la chaufferie bois (CMPRO CHAVANCE)
- Création d'un parking à l'antenne SESSAD PEDEBIDOU
- Toiture Administratif et réfection réseaux eau chaude sanitaire IEM PEDEBIDOU

- Réaménagement du bâtiment Escale, puis le déploiement de la fibre optique et le Raccordement de la chaufferie bois aux bâtiments non actuellement desservis (ESAVS Madiran)
- Ravalement de façade et réfection des canalisations des eaux usées pour le centre HAIEKIN
- La construction du Fam Cadorne (8 588k€)
- A noter pour le Centre HAIEKIN le projet d'achat à ce jour estimé à 6,1 millions pour les locaux du site de la plage. Il sera également à prévoir des travaux de réhabilitations importants d'un montant à l'étude à ce jour.

e) Les équipements



Conclusion

En conclusion, l'année 2025 aura confirmé la force collective du bassin Aquitaine-Hautes-Pyrénées et, plus largement, de l'ASEI. Elle aura mis en lumière ce qui fait notre singularité : une capacité profonde à nous adapter, à nous réinventer et à porter des projets ambitieux au service des personnes accompagnées. Mais au-delà des réalisations, 2025 aura surtout révélé la place déterminante des professionnels, dont l'engagement quotidien constitue le socle de toutes nos réussites.

Dans un contexte exigeant — évolutions réglementaires, évaluations HAS, préparation de SERAFIN-PH, transformations structurelles — les équipes ont su faire preuve d'une disponibilité remarquable, d'une créativité renouvelée et d'une solidarité qui honore notre projet associatif. Leur manière de traverser les défis, de se former, de coopérer et d'accompagner avec exigence et humanité donne toute sa valeur à notre action. Cette force humaine est notre premier levier d'innovation.

Je tiens également à souligner l'appui essentiel de la direction générale de l'ASEI, dont la présence, l'accompagnement stratégique et la capacité à offrir un cadre clair et structurant ont permis au bassin de mener ses projets avec cohérence, ambition et sérénité. Leur soutien constant renforce notre capacité à transformer durablement nos pratiques et à inscrire notre action dans la dynamique associative.

Alors que nous nous tournons vers 2026, une nouvelle étape s'ouvre : poursuivre la transformation de notre offre, consolider nos engagements en faveur de l'inclusion et de l'autodétermination, renforcer nos coopérations territoriales et continuer à inscrire notre action dans un dialogue constructif avec nos autorités de tarification et de contrôle. Ces perspectives sont exigeantes, mais nous les abordons avec confiance, portés par une dynamique collective solide et un socle professionnel d'une grande qualité.

À chacune et chacun d'entre vous, je souhaite exprimer une reconnaissance profonde et sincère. Votre engagement, votre sens du service, votre capacité à vous mobiliser pour faire vivre les valeurs de l'ASEI apportent chaque jour une réponse humaine, pertinente et digne aux enfants, adolescents et adultes que nous accompagnons. Grâce à vous, nous pouvons, ensemble, *agir pour tous les possibles*.



11. ANNEXES

a) Les fiches établissement

Nom de l'établissement	Centre Roland CHAVANCE	
Nature de l'établissement	I.M.E. avec sections professionnelles (Institut Médico Educatif) SESSAD (Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile)	
Adresse	1 route de Madiran 65700 LASCAZERES ☎ 05 62 96 35 51 📧 ctre.roland-chavance@asei.asso.fr 🌐 www.asei.asso.fr	
	Antennes SESSAD : • Résidence La Clairière – 65500 VIC EN BIGORRE • 31 rue Lafayette – 65220 TRIE SUR BAÏSE	
Date d'ouverture	IMPro 23/10/1961	SESSAD 1992
Référence SIRET	775 581 226 00450	775 841 226 01342
Numéro FINESS	650 780 505	650 004 872
Capacité d'accueil	49 places dont 39 en accueil de nuit	30 places
Population accueillie	Enfants et jeunes adultes âgés de 12 à 20 ans qui présentent des déficiences intellectuelles légères et moyennes avec troubles associés (troubles de la conduite et du comportement, troubles de la personnalité et de la relation). L'IME dispose d'un dispositif de 5 places dédié à l'accueil de jeunes porteurs de TSA depuis janvier 2020.	
Directeur	Pascal CHASSERIAUD	
Autorité de contrôle et tarification	Agence Régionale de la Santé (ARS)	
	Enfants et jeunes adultes âgés de 5 à 20 ans qui présentent soit, des troubles des apprentissages ; des déficiences intellectuelles légères et moyennes ; des troubles de la conduite et du comportement ; des troubles de la personnalité et de la relation ou des troubles du spectre autistique.	

Nom de l'établissement	Centre Adolphe PEDEBIDOU	
Nature de l'établissement	I.E.M (Institut d'Education Motrice) SESSAD Neuromoteur (Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile) I.M.E (Institut Médicoéducatif)	
Adresse	40 rue de la Causserie 65190 TOURNAY ☎ 05 62 35 79 00 ✉ iem.pedebidou@asei.asso.fr 🌐 www.asei.asso.fr Antenne de Tarbes (IEM et SESSAD) : 2 rue Morane SAULNIER – 65000 TARBES ☎ 05 62 51 23 91	
Date d'ouverture	IRM 1968	STPJE 1972
Référence SIRET	775 581 226 000	775 581 226 000
Numéro FINESS	650 780 604	650 004 500
Agrément et définition juridique de l'établissement	Modification de l'agrément le 01/01/2024 par Extension non Importante de la Capacité et Diversification des modalités d'accueil et d'accompagnement	Modification de l'agrément le 26/10/2006 : le STPJE devient le SESSAD Neuromoteur
Capacité d'accueil	40 places	25 places
Population accueillie	Enfants et adolescents de 4 à 20 ans des deux sexes présentant une déficience motrice plus ou moins invalidante avec ou non des troubles ou déficiences associées.	Enfants et adolescents de 0 à 20 ans présentant des troubles neuromoteurs et neurosensoriels (0 à 3 ans) ou un handicap moteur (4 à 20 ans).
Directeur/directrice	Benoît ZADRO	

Nom de l'établissement

Centre Haiekin

Nature de l'établissement

I.M.E (Institut Médicoéducatif)
 M.A.S (Maison d'Accueil Spécialisée)
 SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-social pour adultes handicapés)
 SESSAD (Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile)

Adresse

5 rue de l'église – 64700 HENDAYE
 ☎ 05 59 20 04 61
 @ centre.haiekin@asei.asso.fr
 🌐 www.asei.asso.fr

	IME	MAS	SAMSAH	SESSAD
Date d'ouverture	1920	1920	09/11/2020	01/05/2022
Référence SI-RET	775 581 226 01490	775 581 226 01508	775 581 226 01748	775 581 226 01862
Numéro FINESS	64 078 015 1	64 079 193 5	64 002 069 9	64 002 155 6
Coordonnées		7 rue Henry Dunant – 64700 HENDAYE ☎ 05 59 20 04 61 @ centre.haiekin@asei.asso.fr 🌐 www.asei.asso.fr		
Capacité d'accueil	22 places (internat/externat) 10 places en unité de répit	45 places en accueil permanent 1 place en accueil temporaire	30 places / 45 file active	8 places (6 places pour des enfants entre 3 et 8 ans prioritairement; 2 places à visée professionnelle pour des jeunes adultes (16-25 ans))
Population accueillie	Enfants de 6 à 20 ans, avec TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme)	Adultes à partir de 18 ans, atteints de troubles intellectuels sévères et profonds, TSA, polyhandicapés	Personnes en situation de handicap psychique stabilisé, âgées de 18 ans et plus	Enfants avec TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme)
Directrice	Géraldine BUIL			
Autorité de contrôle et tarification	ARS Pyrénées-Atlantiques	ARS Pyrénées-Atlantiques	ARS Pyrénées-Atlantiques Conseil Départemental 64	ARS Pyrénées-Atlantiques Conseil Départemental 64

Nom de l'établissement	CENTRE LAGARRIGUE (DITEP)
Nature de l'établissement	Etablissement médico-social
Adresse	23,25,27,29 rue Jean Larcher 65000 TARBES ☎ 05 62 44 05 70 ✉ centre.lagarrigue@asei.asso.fr 🌐 www.asei.asso.fr
Date d'ouverture	Déclaration préfectorale d'ouverture en date du 3/10/1968
Référence SIRET	775 581 226 000 88
Numéro FINESS	DITEP : 650 780 570
Capacité d'accueil	<i>Accueil de jour : 60 places pour enfants et adolescents des deux sexes de 0 à 20 ans réparties comme suit :</i> - Accueil de jour : 60 places (dont 15 PMO) - Accueil de nuit : 10 places <i>Selon un mode permanent, séquentiel, à temps complet ou partiel.</i>
Population accueillie	L'établissement accueille des enfants, adolescents qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et un accompagnement personnalisé. Leurs difficultés sont essentiellement liées à des troubles psychiques ou relationnels. L'accueil ambulatoire accompagne des enfants présentant des troubles de l'accès aux apprentissages, dont les facteurs sont polymorphes.
Directrice	Hélène BUCHERON
Autorité de contrôle et tarification	
Autorité de contrôle et tarification	Agence Régionale de la Santé (ARS)

Nom de l'établissement	CMPP – PCPE LA CAMINA	
Nature de l'établissement	Etablissement médico-social	
Adresse	39 chemin de la SENDERE 65000 Tarbes ☎ 05 62 44 05 55 📧 cmpp.lacamina@asei.asso.fr 🌐 www.asei.asso.fr	
	Antenne Vic-en-Bigorre : • Résidence La Clairière – 65500 VIC-EN-BIGORRE • 775 581 226 01367	
Date d'ouverture	CMPP 07/10/1968	PCPE 2019
Référence SIRET	775 581 226 01953	775 581 226 01953
Numéro FINESS	650 785 843	650 785 843
Capacité d'accueil	900 séances annuelles	20 places
Population accueillie	Garçons et filles de 0 à 18 ans d'intelligence normale présentant : Des difficultés de développement quel que soit le secteur (langage, motricité, intellectuel, communication et relation) quel que soit l'âge (petite enfance, enfance, adolescence). Des inadaptations sociales et environnementales.	
	Le PCPE concerne des jeunes présentant des troubles du caractère et du comportement, des troubles neurodéveloppementaux - troubles du spectre de l'autisme (TSA), déficience intellectuelle, troubles des apprentissages spécifiques (DYS) – un pluri handicap... Ce dispositif concerne des jeunes vivants à domicile, sans réponse, ou avec une réponse très insuffisante, ou à des jeunes en établissement, avec un risque important à court terme. Le maintien du jeune à domicile grâce à des prestations, un accompagnement dans l'attente d'une admission en établissement, des prestations complémentaires à un établissement de santé médico-social ESMS sur des spécificités ne relevant pas de sa mission, un appui aux aidants proches	
Directrice	Hélène BUCHERON	
Autorité de contrôle et tarification	Agence Régionale de la Santé (ARS)	

Nom de l'établissement	FAM JEAN CADORNE
Nature de l'établissement	FOYER D'ACCUEIL MEDICALISE
Adresse	04, rue de la Fontaine 65190 TOURNAY ☎ 05 62 35 35 00 ✉ fam.jean-cadorne@asei.asso.fr 🌐 www.asei.asso.fr
Date d'ouverture Référence SIRET Numéro FINESS	1 ^{er} Septembre 1993 77558122600625 650789092
Capacité d'accueil	30 places en hébergement / 6 en accueil de jour / 1 en accueil temporaire
Population accueillie	Hommes et Femmes Adultes à partir de 20 ans présentant un handicap physique et ou mental avec ou sans troubles associés
Directeur/directrice	Benoît ZADRO
Autorité de contrôle et tarification	Agence Régionale de la Santé (ARS) Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées

Nom de l'établissement **SAINT RAPHAEL**

Nature de l'établissement Etablissements et Services d'Aide par le Travail
Foyer d'Hébergement
Foyer de Vie
Services d'Accompagnement à la Vie Sociale

Adresse 58 route du vignoble – 65700 MADIRAN
☎ 05 62 31 99 30
@ accueil@esat-madiran.fr
🌐 www.asei.asso.fr

	ESAT	FH	FV	SAVS
Date d'ouverture	01/01/1980	01/04/2009	03/04/2009	01/01//2004
Référence SIRET	775 581 226 01714		77558122601722	
Numéro FINESS	65 078 59 42	65 078 60 23	65 000 40 88	65 000 28 68
Capacité d'accueil	75 ETP	28 places	20 places	40 places
Population accueillie	Hommes et femmes de plus de 18 ans en situation de handicap psychique et/ou mental.	Hommes et femmes de plus de 18 ans, en situation de handicap psychique, travaillant en ESAT.	Hommes et femmes de plus de 18 ans en situation de handicap psychique : De 18 à 60 ans : orientation FV, cessation d'activité ESAT (vieillesse précoce) A partir de 60 ans : retraité d'ESAT	Hommes et femmes de plus de 18 ans en situation de handicap psychique, vivant en milieu ordinaire (travaillent en ESAT (à Madiran ou non) ou sont sans activité)
Directeur	Pascal CHASSERIAUD			
Autorité de contrôle et tarification	ARS Hautes-Pyrénées		Conseil Départemental 65	